

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461 REDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

LE PUBLIC ET LA LOI DES BANQUES

Le projet de loi des banques que le gouvernement soumet aux Chambres est à peu près le même que celui que M. Fielding avait préparé pour la session de 1910-1911.

Il suffit de lire ce bill pour s'apercevoir qu'il a été rédigé sous l'inspiration de l'association des banquiers et, naturellement, à bénéfice presque exclusif des banques en existence, sans tenir compte des besoins du public, des responsabilités des déposants. On ne cherche pas plus que par le passé à diminuer ou à empêcher les pertes désastreuses que la liquidation d'une banque en faillite occasionne aux déposants, au commerce et aux actionnaires.

Du reste, les membres de l'association ne se gênent pas de déclarer que la loi ne sera pas amendée; qu'ils ont rencontré le ministre des finances et que le bill sera passé tel que préparé ou accepté par eux.

J'aimerais croire que ceci est exagéré et que, sachant que cette loi affecte deux millions de déposants et au-delà de mille millions de l'épargne populaire, la députation fera son devoir et se donnera la peine d'étudier sérieusement la loi et de l'amender dans la bonne direction.

Dans des articles publiés par le Devoir, les 10, 11 et 12 février 1910, j'ai indiqué quelques-uns des points faibles de la loi, que les faillites de banques avaient déjà mis en lumière. J'ai également exposé les moyens que des gérants de banque en détresse ont pris pour reconstruire, sous le couvert de la loi, un capital disparu. J'ai particulièrement essayé de démontrer les défauts de la loi, en ce qui concerne les rapports, mensuels et annuels, que les banques font au gouvernement et aux actionnaires.

J'ai rappelé dans ces articles que la Banque Ville-Marie avait fait circuler pour \$523,000 de ses billets, quand le gouvernement avait fixé cette circulation à \$550,000, tout en permettant à la banque d'afficher dans ses rapports mensuels un capital de \$479,620, —ce que le gouvernement savait être faux; — comment la Banque du Peuple s'y était prise pour cacher au-delà de \$400,000 de ses obligations au public, en défaut, quand le chiffre global des dépôts, celui des comptes courants, ne laissant ainsi paraître que la différence dans ses rapports au gouvernement; — comment la Banque "Sovereign" et la Banque de Saint-Jean s'étaient fabriqués un capital, la première en comptant comme actif un million de piastres de dépensés qu'elle avait faits pour l'ouverture de ses succursales, et la seconde en tenant dans ses coffres des centaines de mille piastres de billets promissaires signés par des personnes incapables de faire face à leurs engagements.

J'ai fait remarquer que notre loi des banques, et surtout la formule des rapports au gouvernement et aux actionnaires, laisse le gérant libre de faire presque toutes ces irrégularités, sans encourir de responsabilité pénale.

Des événements postérieurs à ces articles m'ont donné raison. Une année ne s'était pas écoulée que la faillite de la Banque "Farmers" fournissait une nouvelle preuve de la nécessité d'amender la loi.

On a fait beaucoup de reproches à l'ancien gouvernement d'avoir accordé le certificat autorisant la "Farmers Bank" à commencer ses opérations, quand son capital n'était pas régulièrement souscrit; mais on semble ignorer que c'est surtout aux lacunes de notre loi des banques et des rapports mensuels au gouvernement qu'il faut attribuer les pertes occasionnées par les faillites de nos banques, y compris celle de la "Farmers."

En étudiant le chapitre des compensations et des créances privilégiées, j'avais suggéré des moyens faciles —auxquels il me semble que personne ne pouvait s'objecter,—pour réduire d'une manière très appréciable les pertes que font les déposants d'une banque en faillite.

Comment se fait-il que malgré cela, et en dépit de l'expérience des vingt dernières années, le ministère des Finances n'ait pas compris qu'il fallait de toute nécessité remédier à ces lacunes, mieux assurer le crédit de nos banques et assurer au public et aux déposants la protection et la sécurité qu'ils sont en droit de demander?

Je trouve dans les dispositifs du projet de loi actuel, aux chapitres relatifs au capital des banques et à la vérification de la solvabilité des actionnaires, plusieurs des suggestions que je faisais en février 1910; mais il s'en fait beaucoup que l'on ait fait tous les amendements qui s'imposent. Ce projet fait disparaître quelques-unes des anomalies ou dispositions contradictoires de la loi actuelle, et il applique à la Banque "British North America" certaines dispositions dont l'exemption la loi, exemption qui l'a placée jusqu'ici dans une position plus avantageuse que celle qui est faite aux banques canadiennes.

Néanmoins, comme par le passé, la Banque British North America ne donnera pas, pour la circulation de ses billets —qui est fixée à 75% de son capital—autant de garanties qu'on en exige des autres banques; et dans le cas de faillite, sa circulation ne sera pas privilégiée, comme l'est celle des banques canadiennes, —l'article 131 ne s'appliquant pas à cette banque.

Je me demande dans quelles positions se trouveraient les déposants d'une banque en faillite ayant une charte impériale et son bureau principal à Londres? J'inviterais les banques canadiennes à examiner si, dans ce cas, elles ne seraient pas tenues de fournir elles-mêmes au paiement de cette circulation, c'est-à-dire, à même le fonds des banques.

Il y a bien aussi quelques clauses qui, à première vue, peuvent paraître favoriser ou sauvegarder le public; mais il n'est pas nécessaire d'y regarder de très près pour s'apercevoir que ces clauses sont mises dans le bill surtout parce qu'elles sont propices aux banques.

Ainsi la clause 36, section 4, exige que dans le livre de souscription des actions de banque, l'article 125 de la loi soit imprimé, afin que le souscripteur sache bien qu'il est sujet à la "double responsabilité".

N'est-il pas étrange que la loi n'exige pas que le même article 125 soit aussi imprimé dans le livre de transfert et sur les certificats d'actions qu'émettent les banques? Est-ce que, parmi les personnes qui souscrivent ou qui achètent des actions de banques existantes, il n'y en a pas qui ignorent également cette clause de la double responsabilité? Ces personnes n'ont-elles pas droit à autant de protection que les souscripteurs au capital de nouvelles banques? C'est donc moins parce qu'elle protège le souscripteur que parce qu'elle est en même temps de nature à empêcher le public de souscrire pour l'organisation de nouvelles banques, que l'Association des banquiers a consenti à laisser mettre cette clause dans la loi; elle comprend que c'est un moyen de diminuer, sinon d'empêcher la concurrence que pourraient leur faire ces nouvelles institutions.

Les clauses 60 et 61—sections 3, 4, 5 et 14,—ont pour objet de permettre aux banques d'augmenter leur circulation, même de la doubler en certains cas; cependant on ne met dans le statut aucune disposition pour protéger les déposants ou diminuer leur responsabilité qui, naturellement, augmente dans la même proportion.

La clause 56, on fait semblant de laisser aux actionnaires le choix d'un vérificateur, mais dans les sections de cette clause, on s'empresse d'entourer la procédure de tant de chicaneries que, pratiquement, il est impossible pour les actionnaires de faire cette nomination.

Toutes ces clauses sont des trompe-l'œil qui ne devraient certainement pas être insérées dans nos statuts.

Combien d'autres exemples je pourrais citer! Devons-nous blâmer les banques de chercher à promouvoir leurs intérêts? N'est-ce pas au gouvernement et au parlement qu'incombe l'obligation de protéger le public? On ne doit pas s'attendre que les banques vont demander des lois qui ne les intéressent pas ou qui ne leur sont pas favorables; et le département se trompe en s'adressant à l'Association des banquiers pour savoir quels sont les amendements qu'il doit proposer.

Ceci ne veut pas dire que nous devons faire la guerre aux banques. Ces institutions rendent des services au pays, contribuent à son développement en procurant aux hommes d'affaires énergiques et entrepreneurs des moyens d'action que, sans elles, ils n'auraient pas. Il s'agit seulement d'apporter à notre loi les amendements qui s'imposent, et cela avant que les banques ne soient devenues, si elles ne le sont déjà, tellement influentes qu'elles soient en état d'imposer leur volonté au gouvernement et d'abuser de leur puissance.

J'ai souvent entendu dire que notre système des banques est bien supérieur à celui des Etats-Unis et que nous ne devrions pas y toucher. J'en ai dit assez, je crois, pour démontrer qu'il est loin d'être parfait; et, fût-il supérieur à celui des Etats-Unis, cela n'empêcherait pas que nous devrions le perfectionner chaque fois que l'expérience nous montre quelques points faibles.

Je me propose de discuter cette loi plus longuement. Dans un prochain article, j'étudierai quelques-uns des chapitres se rapportant au capital des banques.

G.-N. DUCHARME.

BILLET DU SOIR

La plus pitoyable victime

Quand on voit en ménage un frère le monsieur avec une dame forte, on se dit: "Quel couple mal assorti!" C'est là juger sur les apparences. Car deux époux ne se conviennent pas parce que leur poids réuni est réparti équitablement sur chacun d'eux. La femme, c'est connu, doit être le complément de l'homme. Aussi l'adolescent qui songe à convoler, et qui a l'heureux embarras du choix, doit se préoccuper avant tout de trouver une moitié possédant ce qui lui manque et chez qui fait défaut ce qui abonde en lui. Par exemple, celui qui a beaucoup d'esprit se gardera d'épouser une jeune fille qui en a autant, de crainte d'une déplorable émigration. Et s'il a une indomptable énergie, il épousera une fiancée plutôt docile, afin de prévenir les conflits. Il y a, en peinture, des couleurs complémentaires qui, en se fondant, rendent des nuances heureuses. Contraires-les, vous obtiendrez des tons criards. Il en va de même dans le mariage. Combien regrettent de n'avoir pas compris ça plus tôt!

John Frisbie, lui, a compris ça tout de suite. Il est vrai que c'est un homme d'expérience: il est veuf. John Frisbie, riche paysan de Mechanicville (Connecticut), se rend l'autre soir au théâtre, à Danielson. Mlle Anna Howard Shaw, présidente de la National Suffrage Association, y portait la parole. Ce fut pour Frisbie une révélation. Un chemin de Damas. Il interrompit la suffragette: "Une minute, Made-moiselle Shaw, supplia-t-il, je suis veuf depuis dix-huit ans. Voulez-vous m'épouser et me rendre heureux? J'ai en abondance pour nous deux."

Il y eut un silence étonnant. Profitez-en pour insérer un essai de psychologie.

John Frisbie, durant dix-huit années de veuvage, avait dû se demander souvent: "Me remarquerai-je? Ne me remarquera-t-elle pas?" C'est un incédés. Le soir même où il allait prendre une décision foudroyante, il s'était questionné longuement. Resterait-il à la maison? Sortirait-il? Ou aller? Pourquoi là et non pas ailleurs? Et pourquoi ailleurs plutôt que là? Enfin, il avait décidé: "Sortons toujours; nous verrons après." Et il était sorti. La foule entraînait au théâtre. Faible, il avait suivi le courant. Mlle Anna Howard Shaw parlait. Elle tenait d'une voix ferme des propos énergiques, et elle les appuyait de gestes précis. Grâce à la tendance qu'on a d'admirer chez autrui ce que l'on ne possède pas, Frisbie s'exalta devant une femme si délicate. Et il ne tarda pas à faire réflexion qu'elle était son complément. Or, chacun prend son complément où il le trouve. Il s'offrit donc tout rondement, avec son avoir.

Mais la cruelle lui fit cette fière réponse: — "Je ne veux pas me marier, mais voter!"

M. Asquith — si ces lignes tombent, respectueuses, sous ses yeux — se rendra compte qu'il n'est pas la plus pitoyable victime du féminisme.

Léon LORRAIN.

M. Rogers et l'élection d'Antigonish

Nous avons la réponse officielle de M. Rogers, ministre des Travaux publics, à l'interpellation concernant son intervention dans l'élection provinciale d'Antigonish, N.E.

L'on accusait le ministre d'avoir, en une communication officielle, fait miroiter aux yeux des électeurs d'Antigonish l'appât du patronage de son département.

M. Rogers répond qu'il n'a eu rien à faire avec cela.

Tout de même, il est indéniable qu'on s'est servi d'une lettre officielle annonçant que les crédits à voter pour l'année prochaine contenaient quelque chose comme deux cents quinze mille piastres pour travaux publics dans Antigonish.

Comment cela se fait-il? C'est bien simple: le secrétaire du ministre a fait le coup, et M. Rogers s'en lave les mains.

En Chambre où la parole des chefs est toujours reçue avec enthousiasme, cette déclaration a dû produire l'effet coutumier. L'on a dû applaudir bruyamment le ministre qui démontrait si facilement son innocence.

Seulement il y a un petit détail qui fait tache sur l'innocence de M. Rogers.

La lettre du sénateur Giroir demandant un mémoire des dépenses qu'il avait faites au ministre était adressée au ministre lui-même. Le secrétaire du ministre a-t-il pris sur lui de répondre au nom de son chef sans consulter celui-ci? Dans ce cas, il en a un culot, ce monsieur; car ce n'est pas un simple mémoire mais une déclaration qu'il envoie à M. Giroir. "En réponse à votre demande, dit-il, je vous transmets une liste des crédits qui ont été mis dans les estimés pour le comté d'Antigonish pour 1913-14."

L'explication du ministre est en

LA QUESTION DU JOUR

Les loyers. — L'offre et la demande. — Les petites annonces du "Devoir"

La question du jour pour des milliers et des milliers de Montréalais, c'est celle du loyer. Les uns cherchent où se loger pour l'année prochaine, les autres se demandent quels seront leurs prochains locataires.

Que de démarches inutiles seraient épargnées si le propriétaire et le locataire pouvaient tout de suite être mis en relations! Le journal, et particulièrement un

grand journal du type du Devoir, est aujourd'hui le meilleur intermédiaire qu'ils puissent avoir.

Que ceux qui se cherchent un nouveau domicile, que ceux qui ont des maisons à louer, utilisent les petites annonces du Devoir, ils ne tarderont pas à s'en féliciter.

Nous publierons côte à côte les offres et les demandes, afin que les intéressés puissent d'un coup d'oeil voir ce qui leur convient.

outre fort amusante. M. Giroir, dit-il, demandait une liste des dépenses qu'il avait faites. Est-il vraisemblable qu'un homme de l'intelligence de M. Giroir oublie si vite les choses auxquelles il prend tant d'intérêt.

Les réponses aux interpellations se discutent pas en chambre; mais M. Rogers peut s'attendre à un interrogatoire plus serré lorsque viendra le vote de ces crédits, non pas de la part des députés ministériels dont l'indignation contre l'abus du patronage au point de vue électoral a cessé avec leur arrivée au pouvoir, mais des députés oppositionnistes qui ont retrouvé leur vertu ou leur hypocrisie dans l'opposition.

Jean DUMONT.

Langue universelle

C'est la langue française et elle est reconnue comme telle par une agence télégraphique aussi importante que la Cie Great North Western.

Dans sa circulaire du 1er janvier annonçant une réduction dans le prix de transmission, la Cie Great North Western indique en quelle langue elle peut transmettre les messages qu'on lui confie.

Il peuvent être écrits dans n'importe quelle langue, dit-elle, puis elle ajoute: ils doivent être écrits dans la langue du pays d'origine ou de destination "ou dans la langue française, langue universelle."

Sans doute cette circulaire ne nous apprend rien de neuf. Pour tous ceux qui sont le moins familiers avec le statut des différentes langues, il ne fait aucun doute que le français est reconnu comme langue universelle. Il est bon cependant de remarquer que même ceux qui contestent cette vérité au Canada, sont obligés de l'admettre lorsqu'ils en viennent à traiter d'intérêts internationaux.

M. Lamarche, député de Nicolet, et Sir R. Forget

M. le député de Nicolet nous a remis la lettre et le document qui suivent:

Au directeur du Devoir, Monsieur, Auriez-vous l'obligeance de publier la déclaration légal que voici et dont j'envoie une copie à M. Jules Fournier.

J'aurais pu dédaigner cette calomnie. Mais entré depuis peu dans la vie publique, je crois avoir droit à l'estime des honnêtes gens et j'ai inventé le chemin qu'une accusation fautive peut faire, d'où qu'elle parte. Je crois devoir couper les ailes à celle-ci — si l'on peut dire qu'elle ait des ailes.

P. E. LAMARCHE. Montréal, 3 février 1913.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

Je soussigné, Paul-Emile Lamarche, avocat de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, et député aux Communes du Canada pour la division électorale de Nicolet, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépense et dis:

J'ai pris connaissance d'un article publié dans "l'Action" en date du premier février 1913 sous la signature de Monsieur Jules Fournier, dans lequel je relève les mots suivants, à savoir: "(s'adressant à Sir Rodolphe Forget). — "A Lamarche, vous avez, paraît-il, fait gagner quelques cents piastres à la Bourse".

Cette insinuation est tout à fait fautive et mensongère et inventée de toute pièce.

Je n'ai jamais gagné quelques cents piastres, ni même quelques piastres, à la Bourse ou ailleurs, directement ou indirectement, par l'entremise ou sur l'information de Sir Rodolphe Forget.

J'ai jamais bénéficié directement ou indirectement d'aucune faveur, d'aucun privilège, d'aucune information, en ce qui regarde la Bourse, le marché ou toute autre chose, de la part de Sir Rodolphe Forget ou de sa maison.

Sir Rodolphe Forget ne me doit rien, et je ne lui dois rien, et mes paroles à la Chambre des Communes, au cours du débat sur le Budget International du Canada, ont été celles d'un homme libre, et n'étaient en aucune façon la considération de faveurs rendues ou à rendre.

Et j'ai signé, PAUL-EMILE LAMARCHE. Assermenté devant moi, ce troisième jour de février 1913. BERNARD MELANCON, C.S.C. Commissaire de la Cour Supérieure, pour le District de Montréal.

LETTRE D'OTTAWA

ENCORE LA QUESTION NAVALE

Ottawa, 3.—Le débat sur la marine, recommencé paisiblement samedi, menace de ne pas faire grand progrès, cette semaine encore.

Il y avait quinze jours qu'on n'en avait parlé. Il s'en passerait encore une demi-douzaine avant que l'on en reparle, que cela n'étonnerait personne. Car, aujourd'hui, jour des députés, il n'en sera pas du tout question. Demain, le ministre, vu le prochain départ de M. Foster pour l'Australie, —il s'embarque le dix,—devra déposer les prévisions budgétaires pour 1913-1914, puis adopter en troisième lecture les conventions commerciales avec les Antilles, et peut-être commencer à voter le budget du ministère du Commerce, vu l'absence projetée de M. Foster. Mercredi, fête légale, la Chambre chômera. Jeudi, peut-être reparlera-t-on de la question navale. Mais il y a encore rien de bien certain, puisque le budget du Commerce ne sera peut-être pas encore tout voté. Reste vendredi. Ce jour-là, certainement, peut-on dire, l'on parlera marine. Mais, à une séance ou deux par semaine, le bill Borden ne pourra faire grand progrès, en dépit de l'urgence dont on parle tout, peut-être parce que l'on n'y croit plus beaucoup, même dans les cercles ministériels. Et même les oppositionnistes qui parlent, eux, de construire deux escadres canadiennes citent des chiffres qui prouvent clair comme le jour que cette marine n'aura aucune utilité, puisque la Canada n'en a pas besoin pour lui, et que la suprématie navale de la Grande-Bretagne est écrasante, d'après les statistiques mêmes qu'ils donnent dans leurs discours.

C'est ainsi que M. Béland, naguère ministre,—si peu longtemps qu'il n'ait même pas le temps, avant la défaite du ministre Laurier, de paraître à son ministère, à l'édifice Langevin et qu'il se contenta de l'aller visiter en amateur, après le 21 septembre, chose qu'il fit, du reste, avec beaucoup de bonne humeur,—c'est ainsi, écrivions-nous, que M. Béland, dans son discours de vendredi soir, donnait un ensemble de statistiques compilées aux sources officielles, et qui prouvent nettement comme quoi nous n'avons nul besoin, ni de verser 35 millions à la Grande-Bretagne, ni de lancer deux escadres canadiennes. En 1913, dit-il, la Grande-Bretagne, aura 26 dreadnoughts et superdreadnoughts, contre 23 à la France et à l'Allemagne combinées. Et l'on sait qu'une telle combinaison est impossible, aujourd'hui. En 1914, la Grande-Bretagne aura 33 cuirassés et croiseurs dernier modèle, contre 21 à l'Allemagne et 8 à la France, soit 33 à 29. Le double écart est encore maintenu. En 1915, la Grande-Bretagne en aura 37, l'Allemagne, 23, la France 10, soit 37 à 33. Le double écart est encore maintenu. Mais, prenons l'Allemagne et les Etats-Unis et voyons leur force navale combinée, contre celle de la Grande-Bretagne. En 1913, Grande-Bretagne, 26, contre 25 à l'Allemagne et aux Etats-Unis. En 1914, Grande-Bretagne, 33, contre 31 à l'Allemagne et aux Etats-Unis. En 1915, 37, contre 35. La marine anglaise garde donc, même en regard de ces deux fortes puissances navales, le double écart dont on parle tant. Mais il y a la Triple-Entente et la Triple-Alliance. Le premier groupe,—Angleterre-France-Russie,—aura, en 1915, 56 gros navires de dernier modèle, contre les 33 de la Triple-Alliance,—Allemagne-Italie-Autriche.

De telles statistiques apparaissent concluantes à celui qui n'est pas mordu de laurent navale. Mais nos députés en sont pour la plupart presque tous victimes, et tout laisse prévoir qu'ils vont pérorer encore assez longtemps à ce propos. C'est ainsi que, à la gauche, il y a, paraît-il, encore trente-cinq ou quarante députés désireux de répéter ce que tous les orateurs ont dit jusqu'ici. On s'inspire ce que cette perspective d'une quarantaine de discours sur un sujet rebattu d'atrait pour ceux qui devront les écouter ou faire mine de s'y intéresser. Par ailleurs, la droite sera pour la plupart silencieuse, et ce sujet. Mais il faut s'attendre à un discours de M. Nantel, puis à celui de M. White. Puis aussi aux explications subtiles de M. Doherty, peut-être à celles de M. Cordeur, et certainement à quatre ou cinq autres discours, de la part du petit groupe conservateur français récalcitrant. En substance, si l'on compile tous ces chiffres, l'on verra qu'une cinquantaine au moins de discours menacent les parlementaires et les chroniqueurs parlementaires, sur cette question déjà dépourvue d'intérêt, au point de vue oratoire.

Ceci indique donc que février se passera avant qu'un vote se prenne, aux Communes, sur la résolution Borden. Car, si le gouvernement a songé à donner, un temps, le pas à la nouvelle loi navale sur tous les autres projets de loi du ministère, il a dû abandonner cette idée, contre laquelle la gauche se serait peut-être insurgée,—en tous cas, elle le disait,—et, à l'heure actuelle, on ne croit pas que, à compter de la semaine prochaine, le ministère emploie à faire discuter ce sujet plus que trois jours, sur les cinq dont se compose la semaine parlementaire. Il n'est pas exagéré de dire qu'une quinzaine de séances au moins passeront, à écouter l'amas de discours entassés par nos députés, pour continuer le débat. Février sera tout gris, certes, et peut-être aussi quelques jours en mars. Puis il y aura la seconde lecture du bill, l'étude en comité général,—où il y aura différentes propositions d'amendement, venus tant de la gauche que des récalcitrants canadiens-français conservateurs,—et la troisième lecture. Tout ceci prendra du temps. Et, à supposer que la gauche laisse enfin le gouvernement faire approuver cette mesure par les Communes, on peut, en toute probabilité, dire que les députés en auront à peine disposé, quand viendra l'ajournement de Pâques, vers le vingt mars.

Et maintenant, la gauche se mettra-t-elle franchement en travers de cette mesure, afin de provoquer des élections générales? Cela semble de plus en plus incertain. Il y a certes plusieurs députés oppositionnistes, et non des moindres, qui veulent la bataille, disant que, somme toute, le parti libéral ne risque rien, puisque, battu, il reste dans sa position actuelle, et que vainqueur, il prend le pouvoir. Mais il y a aussi d'autres gens, à gauche, plus conservateurs, si l'on peut ainsi dire, et qui estiment que, présentement, M. Laurier a encore beaucoup de prestige, mais que s'il conduisait ses gens à une autre défaite,—et cela ferait deux batailles perdues en moins de deux ans,—un élément considérable de son parti n'aurait plus guère foi en son étoile. Et ceci mettrait l'opposition dans une situation précaire, pour une dizaine d'années, jusqu'à ce qu'elle se soit trouvée un nouveau chef bien vu du public, et que les scandales qui ne manqueraient pas de naître sous l'administration Borden comme sous le régime Laurier, donnent un croc-en-jambe au ministre, et le jettent par terre.

L'incertitude existe, quant aux élections, disions-nous. Et c'est vrai. Car, s'il y a le groupe des batailleurs et celui des prévoyants, il y a, entre les deux, le plus considérable, celui des incertains, hésitant à prendre une décision, ou plutôt, attendant, pour la prendre, que quelque indice certain de victoire ou de défaite, pour le parti libéral, ou quelque défaut de tactique, de la part des conservateurs, vienne jeter dans la balance oscillante, le poids qui la fasse pencher nettement d'un côté ou de l'autre. Alors, ils suivront, eux aussi, le mouvement du plateau. Mais, aujourd'hui, ils en épient soigneusement les moindres vacillations, un peu en curieux.

Et il y a M. Laurier. Celui-ci consulte, lit, étudie, enregistre et pèse tout ce qui a trait à cette question. Il suit d'un regard constant les allées et venues de la balance et supplote l'écart que tel ou tel événement peut donner au fléau mobile. Chaque jour, il cause de ce sujet avec tel ou tel de ses lieutenants. Il n'hésite pas,—car, intimement, il ne veut pas des élections,—mais il fait mine d'hésiter. Comme a dit quelqu'un, "étant leur chef, il faut bien qu'il les suive", ses partisans; mais s'ils l'amènent à des élections, ce sera malgré lui. Car il n'en veut pas du tout. Et d'habitude, c'est lui qui dirige la décision finale. Il semble donc que le ministre Borden n'en appellera pas au peuple cette année. Mais nul ne peut l'affirmer avec certitude.

Georges PELLETIER.

Le fameux Dr Nesbitt est mort. Il eut une carrière des plus mouvementées, variant du fanatisme le plus étroit aux entreprises financières les plus osées. Il était même sous le coup d'accusations très graves que le tribunal a déclarées non fondées une heure avant sa mort.

Enfin Castro est libre de fouler le sol américain durant huit jours au moins. Sa première pensée a été de se choisir le plus luxueux appartement de l'un des meilleurs hôtels de New-York. Si l'on a confisqué tous les biens qu'il avait au Venezuela, Castro a eu la précaution de s'en sauver assez pour continuer sa vie de grand pachà.

Le sénat américain discute et votera probablement la prolongation du terme d'office du président des Etats-Unis, mais il veut en même temps qu'aucun ancien président ne puisse être candidat à une réélection.

La peur de Roosevelt n'est évidemment pas teinte.

Notre sénat vient de s'ajourner pour trois semaines faute d'ouvrage.

Priens pour que les Allemands n'en profitent pas pour nous tomber dessus.

Le revenu des douanes augmentera probablement de trente millions cette année.

Quant les libéraux n'en profiteraient pas, ils appelleraient cela un vol.

Quant les conservateurs cessent d'en bénéficier, ils le dénoncent.

Les suffragettes de Montréal entreprennent de convaincre le public par des faits et des chiffres, tandis que leurs sœurs londonniennes menacent de saccager les musées.

Pour une fois, l'Europe n'a pas le beau rôle.

Le Veilleur.

M. Langlois, M. Gouin et l'affaire de la Baie James

Une conférence de M.W.F.A. Turgeon au Reform Club

LE PROCUREUR DE LA SASKATCHEWAN PRECIT UN RETOUR PROCHAIN DU CANADA AU REGIME LIBERAL. — UNE INTERVIEW DE M. TURGEON.

M. W. F. Alphonse Turgeon, procureur général de la Saskatchewan, de passage à Montréal, hier, a bien voulu nous accorder quelques minutes d'entretien. M. Turgeon, comme on le sait, représente le comté de Duke Lake à la législature provinciale, et il est le seul Canadien-français parmi les cinquante quatre députés. Son collègue de langue française au Parlement provincial est H. J.-O. Nolin, un mépris, député d'Atabaska. M. Turgeon n'a que 34 ans mais il habite l'Ouest depuis plusieurs années et il nous a parlé longuement, hier, des progrès extraordinaires accomplis dans certains comtés, tels que Calgary, Edmonton, Regina et Saskatoon. Les Canadiens-français, dit M. Turgeon, ne composent que dix pour cent de la population de la Saskatchewan, mais la qualité supplée au nombre et la venue de nos frères dans l'Ouest augmente graduellement. Interrogé sur la qualité de l'immigration européenne, M. Turgeon a déclaré que les Belges, les Français, ceux-ci presque tous originaires de Bretagne, constituaient l'une des parties les plus utiles au développement de l'agriculture. Les Ruthénois, les Galiciens et les Polonais ont contribué également à la prospérité générale et l'arrivée récente dans le pays d'un évêque catholique du rite rithène aidera considérablement au groupement de ces immigrants et à la fondation de nouvelles paroisses.

La température de janvier

LA MOYENNE EST DE BEAUCOUP LA PLUS ELEVEE QUE NOUS AYONS EUE DEPUIS TRENTE-NEUF ANS. Le mois de janvier restera longtemps dans la mémoire de tout le monde à cause des variations excessives de sa température. Depuis 39 ans, la moyenne avait été de 13 degrés; elle est de 22,7 degrés pour janvier. Vendredi, le 31, le thermomètre a commencé à descendre, vers 1 heure du matin et à minuit, il ne marquait plus qu'un degré au-dessus de zéro. Samedi, le froid s'est maintenu avec un vent qui soufflait par bourrasques à l'échelle de 32 milles à l'heure. Hier soir, la neige dont il est tombé deux poignées, a considérablement adouci le froid.

Mort tragique d'un bandit à Chicago

Chicago, 3. — James Higgins, un bandit de 27 ans, a été tué de bonne heure, ce matin, au cours d'une rixe avec la police. Son compagnon, Wm. Cantwell, a été soumis à coups de bâton. Higgins et Cantwell étaient entrés dans un café et s'étaient occupés à s'occuper des affaires des consommateurs, lorsque deux détectives firent leur apparition. Higgins, obéissant à l'ordre d'un détective, laissa tomber son revolver. Il en résulta un second, lorsque le détective Herman Atkin l'attendit sur le parquet d'un coup de revolver à la tête.

Fatale explosion

DIX PERSONNES ONT ETE TUEES DANS UNE VILLE CUBAINE PAR L'EXPLOSION DE LA Poudre CONSERVEE DANS UN MAGASIN. La Havane, 3. — Une explosion arrivée dans un magasin de fer à Cleonfigos, avant-hier, a causé la mort de dix personnes, y compris le propriétaire, sa femme et leurs deux enfants. Les autres morts sont des voisins et il y a aussi de nombreux blessés. On croit que l'incident est dû à la combustion d'une grande quantité de poudre.

Palais et musées fermés en Angleterre

LES AUTORITES CRAIGNENT LES SUFFRAGETTES. Londres, 3. — Les précautions prises par la police dans divers édifices publics étaient pleinement justifiées. C'est après-midi une suffragette pénétra dans la Tour de Londres et brisa un écrin en verre dans la chambre des bijoux. Elle fut immédiatement arrêtée. La chambre des bijoux contient les bijoux de la couronne. A cause des menaces faites par les suffragettes militantes, les palais royaux de Kensington, Hampton, Court Kew et Holywood ont été fermés au public jusqu'à nouvel ordre. Cependant, l'avis officiel se divise par la cause de cette action de la police.

L'enfant du condamné est décédé

New-York, 3. — Mme Charles Becker, la malheureuse épouse du lieutenant Becker, actuellement prisonnier à Sing Sing, à la suite du meurtre du gambler Rosenthal, vient de perdre la fille aînée qu'elle avait donné le jour samedi dernier. Les médecins, vu l'état de faiblesse générale de l'enfant, avaient entretenu à sa naissance peu d'espoir de lui sauver la vie.

LA LUTTE POUR LA VIE

Toute constitution affaiblie est menacée par les germes qui pullulent autour de nous. Un refroidissement suivi d'un mal de gorge, d'un rhume, nous prédispose aux attaques de la consommation qui menace notre vie même. Il est si facile de saisir un mal de gorge, un rhume avec la Banne Rhinal, pris au début, qu'on se demande pourquoi tant de personnes succombent chaque année, victimes de la consommation. En vente partout: 25c la bouteille.

Le travail de la femme et de l'enfant

M. T. W. CROTHERS, MINISTRE DU TRAVAIL, FAIT UN NOUVEL APPEL POUR QU'IL SOIT DIMINUE DANS LES FABRIQUES.

Ottawa, 3. — Le ministre du Travail, M. F. W. Crothers, a résolu de nommer dans les plus grandes villes du Canada des correspondants de la "Gazette du Travail", dont la mission sera de suivre de près les conditions de travail des femmes et des enfants non seulement dans les usines, mais aussi dans les emplois domestiques. Les quatre premières inspectrices seront nommées à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver. Si l'exécution de ce plan réussit, comme on le croit, des représentants féminins du ministère seront nommés dans toutes les autres villes du Dominion. La nomination d'un cinquième inspecteur à London est à l'étude maintenant. Ces correspondants spéciaux n'auront pas de pouvoirs spéciaux étendus que les inspecteurs provinciaux; mais leurs fonctions seront de même nature. Le ministre est d'avis que le ministère du Travail a, jusqu'à présent, été trop peu d'attention aux milliers de femmes et d'enfants qui peinent dans les différentes industries et les services domestiques.

Le départ du général Lyautey

L'OEUVRE CIVILISATRICE DE LA FRANCE AU MAROC. Paris, 3. — Le général Lyautey est parti samedi pour Bordeaux où il va s'embarquer pour le Maroc.

Un artilleur russe tue son brigadier

Kiel, Russie, 3. — Un artilleur russe, qui avait déserté sa batterie, en garnison ici, a tué son brigadier et blessé grièvement le capitaine commandant la batterie et le lieutenant Gerasimoff, un sous-officier qui voulait l'arrêter dans la rue.

Les passeports

Londres, 3. — Dans un discours au bureau des représentants des juifs britanniques, David Alexander a dénoncé l'attitude de sir Edward Grey sur la question des passeports. C'est, dit-il, la soumission aux prétentions de la Russie de faire une différence entre les juifs anglais et les autres sujets britanniques.

Autour du monde

Des nombres et magnifiques endroits visiteront les voyageurs qui prennent part à l'excursion autour du monde par l'Empress of Russia, du C.P.R., qui part de Liverpool le 1er avril, peut offrir autant d'intérêt que Singapour. C'est le grand centre commercial de l'archipel malais et une grande station navale de la Grande-Bretagne.

La famille royale d'Espagne

UN CINQUIEME ENFANT EST ATTENDU. Madrid, 3. — On annonce officiellement qu'en juin prochain le roi d'Espagne sera père pour la cinquième fois. La reine, née princesse de Battenberg, a déjà eu, en tout, le jour à quatre enfants: deux garçons et deux filles.

Lloyd George provoque l'ire conservatrice

LE CHANCELIER DE L'ECHEQUIER CREE UNE SENSATION. Londres, 3. — Le discours prononcé samedi soir, par David Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, au club National Liberal, sur la question des terres, a causé une grande sensation.

Londres, 3. — Le prince Charles Max Lichnowsky, ambassadeur d'Allemagne en Grande-Bretagne, dans un discours prononcé au dîner donné, samedi soir, à Londres, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur d'Allemagne, a parlé des efforts constants de l'empereur pour entretenir de bonnes relations avec la Grande-Bretagne.

L'utilisation du Sahara

UN INGENIEUR ANGLAIS CROIT QU'ON POURRAIT SE SERVIR DE L'ENORME CHALEUR SOLAIRE QUI S'Y DEVERSE POUR Y FONDER DES FABRIQUES. Londres, 3. — M. J. Astley Cooper, dans une conférence sur la Nigérie septentrionale donnée devant le "Royal Colonial Institute", préconise l'utilisation du Sahara comme centre de production industrielle.

Le départ du général Lyautey

Paris, 3. — Le général Lyautey est parti samedi pour Bordeaux où il va s'embarquer pour le Maroc.

Un artilleur russe tue son brigadier

Kiel, Russie, 3. — Un artilleur russe, qui avait déserté sa batterie, en garnison ici, a tué son brigadier et blessé grièvement le capitaine commandant la batterie et le lieutenant Gerasimoff, un sous-officier qui voulait l'arrêter dans la rue.

Les passeports

Londres, 3. — Dans un discours au bureau des représentants des juifs britanniques, David Alexander a dénoncé l'attitude de sir Edward Grey sur la question des passeports. C'est, dit-il, la soumission aux prétentions de la Russie de faire une différence entre les juifs anglais et les autres sujets britanniques.

Autour du monde

Des nombres et magnifiques endroits visiteront les voyageurs qui prennent part à l'excursion autour du monde par l'Empress of Russia, du C.P.R., qui part de Liverpool le 1er avril, peut offrir autant d'intérêt que Singapour. C'est le grand centre commercial de l'archipel malais et une grande station navale de la Grande-Bretagne.

La famille royale d'Espagne

UN CINQUIEME ENFANT EST ATTENDU. Madrid, 3. — On annonce officiellement qu'en juin prochain le roi d'Espagne sera père pour la cinquième fois. La reine, née princesse de Battenberg, a déjà eu, en tout, le jour à quatre enfants: deux garçons et deux filles.

Discours d'un prince allemand à Londres

L'AMBASSADEUR DE GUILLAUME DECLARE QUE C'EST LE DEVOIR DE SON SOUVERAIN DE CONTRIBUER AU MAINTIEN DE LA PAIX EN EUROPE. Londres, 3. — Le prince Charles Max Lichnowsky, ambassadeur d'Allemagne en Grande-Bretagne, dans un discours prononcé au dîner donné, samedi soir, à Londres, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur d'Allemagne, a parlé des efforts constants de l'empereur pour entretenir de bonnes relations avec la Grande-Bretagne.

Les élections municipales à Maisonneuve

LA LUTTE S'EST TERMINEE SAMEDI: LES ELUS SONT MM. E. LEMAY, A. SICARD ET ALBERT LEMAY. Les élections municipales de Maisonneuve ont eu lieu samedi. Dans le quartier centre, l'échevin sortant, Ephrem Lemay, a battu son adversaire, M. G. N. Fichet, par une majorité de six voix.

L'utilisation du Sahara

UN INGENIEUR ANGLAIS CROIT QU'ON POURRAIT SE SERVIR DE L'ENORME CHALEUR SOLAIRE QUI S'Y DEVERSE POUR Y FONDER DES FABRIQUES. Londres, 3. — M. J. Astley Cooper, dans une conférence sur la Nigérie septentrionale donnée devant le "Royal Colonial Institute", préconise l'utilisation du Sahara comme centre de production industrielle.

Le départ du général Lyautey

Paris, 3. — Le général Lyautey est parti samedi pour Bordeaux où il va s'embarquer pour le Maroc.

Un artilleur russe tue son brigadier

Kiel, Russie, 3. — Un artilleur russe, qui avait déserté sa batterie, en garnison ici, a tué son brigadier et blessé grièvement le capitaine commandant la batterie et le lieutenant Gerasimoff, un sous-officier qui voulait l'arrêter dans la rue.

Les passeports

Londres, 3. — Dans un discours au bureau des représentants des juifs britanniques, David Alexander a dénoncé l'attitude de sir Edward Grey sur la question des passeports. C'est, dit-il, la soumission aux prétentions de la Russie de faire une différence entre les juifs anglais et les autres sujets britanniques.

Autour du monde

Des nombres et magnifiques endroits visiteront les voyageurs qui prennent part à l'excursion autour du monde par l'Empress of Russia, du C.P.R., qui part de Liverpool le 1er avril, peut offrir autant d'intérêt que Singapour. C'est le grand centre commercial de l'archipel malais et une grande station navale de la Grande-Bretagne.

La famille royale d'Espagne

UN CINQUIEME ENFANT EST ATTENDU. Madrid, 3. — On annonce officiellement qu'en juin prochain le roi d'Espagne sera père pour la cinquième fois. La reine, née princesse de Battenberg, a déjà eu, en tout, le jour à quatre enfants: deux garçons et deux filles.

Les élections municipales à Maisonneuve

LA LUTTE S'EST TERMINEE SAMEDI: LES ELUS SONT MM. E. LEMAY, A. SICARD ET ALBERT LEMAY. Les élections municipales de Maisonneuve ont eu lieu samedi. Dans le quartier centre, l'échevin sortant, Ephrem Lemay, a battu son adversaire, M. G. N. Fichet, par une majorité de six voix.

L'utilisation du Sahara

UN INGENIEUR ANGLAIS CROIT QU'ON POURRAIT SE SERVIR DE L'ENORME CHALEUR SOLAIRE QUI S'Y DEVERSE POUR Y FONDER DES FABRIQUES. Londres, 3. — M. J. Astley Cooper, dans une conférence sur la Nigérie septentrionale donnée devant le "Royal Colonial Institute", préconise l'utilisation du Sahara comme centre de production industrielle.

Le départ du général Lyautey

Paris, 3. — Le général Lyautey est parti samedi pour Bordeaux où il va s'embarquer pour le Maroc.

Un artilleur russe tue son brigadier

Kiel, Russie, 3. — Un artilleur russe, qui avait déserté sa batterie, en garnison ici, a tué son brigadier et blessé grièvement le capitaine commandant la batterie et le lieutenant Gerasimoff, un sous-officier qui voulait l'arrêter dans la rue.

Les passeports

Londres, 3. — Dans un discours au bureau des représentants des juifs britanniques, David Alexander a dénoncé l'attitude de sir Edward Grey sur la question des passeports. C'est, dit-il, la soumission aux prétentions de la Russie de faire une différence entre les juifs anglais et les autres sujets britanniques.

Autour du monde

Des nombres et magnifiques endroits visiteront les voyageurs qui prennent part à l'excursion autour du monde par l'Empress of Russia, du C.P.R., qui part de Liverpool le 1er avril, peut offrir autant d'intérêt que Singapour. C'est le grand centre commercial de l'archipel malais et une grande station navale de la Grande-Bretagne.

La famille royale d'Espagne

UN CINQUIEME ENFANT EST ATTENDU. Madrid, 3. — On annonce officiellement qu'en juin prochain le roi d'Espagne sera père pour la cinquième fois. La reine, née princesse de Battenberg, a déjà eu, en tout, le jour à quatre enfants: deux garçons et deux filles.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES Pour apprendre le métier de barbier; taux spéciaux, outils gratuits, quelques semaines pour compléter le cours; positions assurées. Ecrivez pour détails: Modern Barber College, 62 Blvd. Saint-Laurent, Montréal.

ARGENT DEMANDE La fabrique de St-Charles de Mandeville demande à emprunter \$15,000 à 3 p.c. à longs termes. S'adresser à Rév. J. A. Laquerre, curé St-Charles de Mandeville, Co. Maskinongé, Qué.

A VENDRE Carrioles de charretiers, bob-sleighs pour livraison, herlois, Sainte-Catherine, et toutes sortes de sleighs, comptant ou crédit, chez Ulric Roy & Cie, 1141 Ave. Papineau.

A VENDRE Un engin gazoline, 16 forces, et toutes les machines pour faire portes, chaudières, moteurs, etc. Ecrire à Carter 22, "Le Devoir".

OEUF'S FRAIS A VENDRE Un jeun fournil deux douzaines d'oeufs frais deux fois par semaine. Gravel, Main 733.

PROPRIETE A VENDRE Grande maison à deux étages, contenant 8 appartements, cave cimentée, système de chauffage à eau chaude, et toutes les améliorations modernes. Terrain 110 x 133, face à la Rivière des Prairies, à 5 minutes des tramways. S'adresser: U. Archambault, 385 rue Stanley Park, Ahuntsic.

UNE AUBAINE Je possède six terrains entre Saint-Zotique et Beauharnois et je serais prêt à en disposer à un prix bien au-dessus de la valeur du marché. J'ai besoin d'argent. Léon Trépanier, Rédaction du "Devoir".

DIVERS ARGENT A PRETER NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigerons seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêt; entente personnelle seulement. Desjardins & Moreau, Banque Nationale, 17 Côte Place d'Armes.

DESIREZ-VOUS VENDRE? Acheter, ou échanger propriétés, terres, lots, hôtels, épiceries, magasins de cigares, maisons meublées, s'adresser à Jean Castell et Cie, 117 Sainte-Catherine-Est, établi dans cette ligne depuis 25 ans.

GAZELIERS 1 branche, 2 branches, \$1.00; trois branches, \$2.00; grands choix de dômes. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal-Est, co. L. Rouillard. Tél. Saint-Louis 1049.

LECONS Les Révérendes Sœurs de Marie Réparatrice ont recommencé à donner des leçons privées d'Anglais, de Français, d'Italien, de broderie et de travaux à aiguille, travaux ordinaires ou de fantaisie. Les leçons sont de 50c l'heure.

VICTORIA HOTEL Québec E. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

The Wood Chain Tire Grip Co., par F. W. Muller. E. Major, par J. Galibert. Gridwood & Forest, par R. P. Gridwood.

Steel Specialties for Canada, par G. J. Foster. Canada Tire Filler Co., par W. Brand.

Express, Auto Oil Co., par R. Harrington. The Canadian Motor & Supplies Co., Ltd., par B. L. Brosseau.

Arlington Bicycle Co. Franco-American, par G. Hasson. Nicole, Neilsen & Co., par A. M. Allen.

International Harvester Co., par F. X. Ouellet. Nyberg Auto Sales Co., Ltd., par R. J. Goudy.

Solomon & Spielmann. Canadian Fairbanks, Morse Co., Accessories, par E. W. Foster. The Grosvenor & Co., of Canada, par T. W. Harrington.

ACHILLE DAVID Entrepreneur électrique, 250 rue Saint-Paul, Tél. Bell, Main 929. Résidence, Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD Expert-comptable et auditeur. Systematic consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3889. Suite 45-46-47 - 65 St-François-Xavier, Montréal.

Banquet des étudiants en droit de McGill Le dîner annuel des étudiants en droit de McGill eu lieu samedi soir au Freeman's. M. C. J. Doherty, ministre de la Justice était l'hôte d'honneur des étudiants. M. Davidson, juge en chef de la Cour Supérieure, J. L. Archambault, l'édouard du Barreau de Montréal, R. C. Smith, C.P., les docteurs Walton et Moyes étaient à la table d'honneur. Des télégrammes d'excuses ont été envoyés par M. R. L. Borden, sir Wilfrid Laurier, sir Frs. Langelier, sir Lomer Gouin et l'hon. A. R. Angers.

Les banquets étaient au nombre de l'Université. Harvard, Laval et le Bishop's College avaient envoyé un représentant.

Navire incendié Owen Sound, 3. — Le vaisseau de transport "Manitoba" a été presque complètement détruit par le feu, samedi.

Les pompiers arrivèrent sur les lieux, ils trouvèrent que le feu avait pris des proportions considérables. Ils se mirent cependant au travail et ce n'est qu'après des efforts héroïques qu'ils purent arrêter l'élément destructeur. Mais il était trop tard et le "Manitoba" cessa d'exister.

Le "Manitoba" était un vaisseau construit en bois et il appartenait à la "Dominion Transportation Company".

AUX PROPRIETAIRES DE LOGEMENTS Nous recevons tous les jours un grand nombre de demandes pour louer des propriétés. C'est le temps où les locataires se cherchent des logements. Propriétaires, venez voir, nous vous trouverons de bons locataires. COMPTON VILLE-MARIE 360 SAINTE-CATHERINE EST Tél. Est 3109. Coin Berri

H. BEAUREGARD, Entrepreneur général en construction. Tél. Bell Main 733. 70 St-Jacques. MONTREAL

ANTIKROUS DUREICE Cure radicale des cors sûre, efficace, sans douleur. 74, Main 1250-1251. Codes: Libéria. West, Un

DOMINION COAL CO. LIMITED MINEURS ET EXPEDITEURS DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR. Criblé, brut (rank mine), mélangé (slack). Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENUE 112 rue St-Jacques - - - Montréal. Téléphone Main 401

Cartes Professionnelles AVOCATS BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2879.

LEOPOLD BARRY, L.L.B. Avocat-Procureur. Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1975.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR. Edifice Transpiration - Rue Saint-Jacques

ARTHUR GIBEAULT, B.A., J.L.L. Avocat. 54 Not.-a-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir 34 rue D'Assy, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

NOTAIRES BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1850. Rév. 240 Vintation. Prêt sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel, Tél. Main 2785. Résidence, 405 Dutilleul-Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argeons à préter. Règlement de succession.

A. E. Grandbois, L.L.B. Notaire - 62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Edifice Transpiration. 15 rue Saint-Denis. Tél. Saint-Louis 4735

G. ALBERT NORMANDIN, L.L.L. Notaire, Argent à préter. Succession. 52 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2615. Bureau du soir, 363 Laurier-Est. Tél. Saint-Louis 5194.

DENTISTES DR ARTHUR BEAUCHAMP, Chiroprugien-Dentiste, Tél. Bell, Est 3549. 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

ARCHITECTES RENE CHARBONNEAU, (diplôme de l'A.A.P.G.). Architecte et Évaluateur. 15 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 7844. Rés. Ouest 2860.

LAFRENIERE, J. L. D., A.A.P.G., Architecte, 271 rue Saint-Denis. Tél. Est 887. Pratique de dessin et d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures.

INGENIEURS CIVILS ET ARPEUTEURS De GASPE BEAUBIEN Ingénieur-Consell., 28 Royal Insurance Building, 405 Dutilleul, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal, Tél. M. 7618.

CARTES D'AFFAIRES ACHILLE DAVID Entrepreneur électrique, 250 rue Saint-Paul, Tél. Bell, Main 929. Résidence, Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD Expert-comptable et auditeur. Systematic consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3889. Suite 45-46-47 - 65 St-François-Xavier, Montréal.

Banquet des étudiants en droit de McGill Le dîner annuel des étudiants en droit de McGill eu lieu samedi soir au Freeman's. M. C. J. Doherty, ministre de la Justice était l'hôte d'honneur des étudiants. M. Davidson, juge en chef de la Cour Supérieure, J. L. Archambault, l'édouard du Barreau de Montréal, R. C. Smith, C.P., les docteurs Walton et Moyes étaient à la table d'honneur. Des télégrammes d'excuses ont été envoyés par M. R. L. Borden, sir Wilfrid Laurier, sir Frs. Langelier, sir Lomer Gouin et l'hon. A. R. Angers.

Les banquets étaient au nombre de l'Université. Harvard, Laval et le Bishop's College avaient envoyé un représentant.

Navire incendié Owen Sound, 3. — Le vaisseau de transport "Manitoba" a été presque complètement détruit par le feu, samedi.

Les pompiers arrivèrent sur les lieux, ils trouvèrent que le feu avait pris des proportions considérables. Ils se mirent cependant au travail et ce n'est qu'après des efforts héroïques qu'ils purent arrêter l'élément destructeur. Mais il était trop tard et le "Manitoba" cessa d'exister.

Le "Manitoba" était un vaisseau construit en bois et il appartenait à la "Dominion Transportation Company".

NAVIRE INCENDIE Owen Sound, 3. — Le vaisseau de transport "Manitoba" a été presque complètement détruit par le feu, samedi.

Les pompiers arrivèrent sur les lieux, ils trouvèrent que le feu avait pris des proportions considérables. Ils se mirent cependant au travail et ce n'est qu'après des efforts héroïques qu'ils purent arrêter l'élément destructeur. Mais il était trop tard et le "Manitoba" cessa d'exister.

Le "Manitoba" était un vaisseau construit en bois et il appartenait à la "Dominion Transportation Company".

NAVIRE INCENDIE Owen Sound, 3. — Le vaisseau de transport "Manitoba" a été presque complètement détruit par le feu, samedi.

Les pompiers arrivèrent sur les lieux, ils trouvèrent que le feu avait pris des proportions considérables. Ils se mirent cependant au travail et ce n'est qu'après des efforts héroïques qu'ils purent arrêter l'élément destructeur. Mais il était trop tard et le "Manitoba" cessa d'exister.

Le "Manitoba" était un vaisseau construit en bois et il appartenait à la "Dominion Transportation Company".

LE TURC DOIT ETRE CHASSE DE L'EUROPE

L'un des délégués à la conférence de Londres déclare que les puissances verraient d'un bon oeil la disparition de l'empire ottoman en Europe

L'un des membres du cabinet turc dit que la forteresse d'Andrinople peut résister à un ennemi dix fois supérieur à celui qui actuellement assiège la forteresse

M. VENIZOS A PARIS

Londres, 3. — La Porte a ordonné aux plénipotentiaires turcs de ne pas quitter Londres avant la reprise des hostilités. L'armée d'Andrinople est attendue d'être attaquée avant de tirer un coup de fusil. Les Ottomans qui, à l'exemple des Monténégrins, sont les seuls délégués restés à Londres, ont fait remarquer que personne ne pouvait les accuser de n'avoir pas fait leur possible pour arriver à la conclusion de la paix.

Le docteur Danef, chef de la délégation bulgare, avant de quitter Londres, a rappelé qu'il avait dit, dans sa première déclaration, que les peuples balkaniques qui avaient adopté dans leur péninsule la doctrine Murroe, aspiraient à devenir les Américains de l'Europe. Ils ont adopté une politique de sincérité qui a été prouvée par la conduite des délégués pendant la conférence de la paix.

Le général Marston qui occupait ce poste vient d'être relevé de son commandement.

M. Venizelos à Paris
UNE DECLARATION DU PREMIER MINISTRE DE GRECE

Paris, 3. — M. Venizelos, premier ministre de Grèce, est arrivé samedi soir à Paris. Il a un long entretien avec MM. Briand et Jonnard. Il est reparti à minuit pour la Grèce.

Paris, 3. — Les délégués serbes sont arrivés samedi soir à Paris, venant de Londres. Ils sont repartis dans la soirée pour Belgrade, et ont déclaré que la guerre était inévitable.

Londres, 3. — La Grèce, le seul belligérant qui n'ait pas signé le protocole de l'armistice, à Baghiche, a été la première nation à rappeler ses délégués de Londres.

dans une communication destinée à la publicité, ont réaffirmé leurs vœux pour une autre campagne qui les entraînent en mesure d'imposer la paix à leurs propres conditions et de satisfaire leur ambition d'absorber la Turquie d'Europe toute entière, y compris Constantinople.

M. Danef, chef de la délégation bulgare, a dit :
"Nous quittons l'Angleterre, après avoir montré au monde que l'union balkanique n'est pas un bluff", mais bien un facteur important et réel de la politique d'Orient."
"Nous voulons que notre alliance reste vivante et intacte."
"Le fait marquant de la situation est l'unité de vues qui règne parmi les grandes puissances qui ne cherchent pas à tirer profit de l'état trouble des affaires d'Orient."
"Je suis convaincu que toutes les puissances désirent la paix. Les alliés considèrent toujours la notion collective des puissances, à la Turquie comme leur Magna Charta."
"L'avenir immédiat appartient au fusil et au canon. Il est probable que la lutte sera vive et brève. Le monde éprouvera sans doute une surprise plus grande encore que celle qu'il éprouve lors des premiers événements de la guerre."
"J'ai remarqué dans certains milieux une tendance à nous accuser de ne pas montrer un esprit de conciliation."
"Le public sait qu'à trois reprises différentes les alliés, par déférence pour les puissances, ont retardé leur action finale? Attendre plus longtemps serait ridicule et indigne de nous."

Osman Nizam Pacha, de la délégation turque, tourna en ridicule l'idée que les alliés pourraient s'emparer d'Andrinople en quelques jours. Il fait remarquer que les fortifications qui entourent la ville dans un rayon de 25 milles sont très fortes. La ville est en outre protégée par les rivières Tundja, Arda et Maritza. D'après lui, la garnison de cette forteresse pourrait résister à des forces dix fois supérieures en nombre à celles des alliés.

Le plan formé pour prendre Andrinople par la faim a été évidemment abandonné, le commandant turc ayant conservé son aptitude à ravitailler indifféremment les soldats et les habitants.

Le public sait qu'à trois reprises différentes les alliés, par déférence pour les puissances, ont retardé leur action finale? Attendre plus longtemps serait ridicule et indigne de nous."

Un conseil du kaiser
Londres, 3. — Le correspondant de l'Express, à Berlin, croit que l'empereur allemand a envoyé des instructions personnelles au ministre allemand à Sofia, conseillant au roi Ferdinand de renoncer à la politique d'obstination relativement aux conditions de paix offertes par la Turquie.

Le grand-vizir espère que la Roumanie s'entendra avec la Bulgarie. Il n'a jamais partagé l'espoir de ceux qui comptaient sur l'appui de la Roumanie et il considère même que cette dernière n'aura pas lieu de regretter son attitude pendant la guerre.

L'opinion du gouvernement russe
Saint-Petersbourg, 3. — Le gouvernement russe est d'avis que la réponse turque aux puissances peut fournir une base à de nouvelles négociations avec les alliés balkaniques.

Le bureau des affaires étrangères de Saint-Petersbourg est très occupé à des échanges de vues avec les autres puissances européennes, dans l'espoir de prévenir encore une reprise des hostilités, bien qu'il soit un peu tard pour cela.

Aussi considère-t-on les chances de succès comme problématiques.

Devant Andrinople
SERBES ET BULGARES SE PREPARENT A DONNER L'ASSAUT

Londres, 3. — Les représentants des puissances européennes à Constantinople et à Sofia font, d'après des renseignements reçus par les ambassadeurs étrangers à Londres, une dernière tentative pour empêcher la reprise de la guerre dans les Balkans.

On attend des détails à ce sujet dans la soirée.

En attendant, tout a été préparé pour la reprise des hostilités.

Les membres de la délégation bulgare à Londres ont reçu une communication venant des avant-postes du général Savoï, commandant en chef bulgare, affirmant que l'armée combinée bulgare-serbe, qui assiège Andrinople, est l'une des meilleures qui ait jamais été rassemblée.

Attente anxieuse
Londres, 1er février, soir. — Dans les quartiers généraux turcs, aussi bien que dans ceux des Balkans, on a attendu anxieusement ou impatientement toute la journée quelque démarche des puissances, faite, soit séparément, soit collectivement, pour éviter la guerre menaçante.

On s'attend à ce que trois puissances, en particulier, s'entremettent pour apaiser les petites différences montrées dans les conditions de paix, soit collectivement, soit séparément.

Ces délégués font remarquer qu'en venant de soi loin, des Etats des Balkans, jusqu'à Londres, qui n'est, en aucune façon, appropriée à des échanges de vues entre les délégués, ils n'avaient été décidés que par l'espoir que l'influence de l'Angleterre, en faveur de la paix, se manifesterait fortement.

Ces mêmes délégués sont d'ailleurs hostiles à un retour à Londres pour y conclure la paix, au cas où les hostilités seraient reprises.

Démenti bulgare
Sofia (Bulgarie), 3. — On dément officiellement ici les nouvelles d'escarmouches entre troupes turques et bulgares sur les lignes de Tchatalja.

Les craintes de guerre
REPERCUSSION FINANCIERE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

Paris, 3. — L'or fait maintenant prime — 1 franc sur 500 francs — et a presque entièrement disparu de la circulation en France. On peut cependant encore s'en procurer aux succursales des banques américaines à Paris.

Les banques françaises refusent même une pièce de 20 francs à leurs clients.

Depuis trois mois, cette mise en réserve de l'or a continué en raison des craintes d'une guerre possible. Dernièrement, pendant deux ou trois jours, alors que la paix dans les Balkans semblait probable, quelques pièces d'or ont reparu dans la circulation pour bientôt disparaître.

Berlin, 3. — Les statistiques officielles montrent que les remboursements effectués par les caisses d'épargne allemandes, à la suite de la panique de guerre de novembre, sont encore plus élevés que ceux qui ont suivi la crise du Maroc en 1911.

Le total des remboursements pour le mois de novembre dernier est estimé à 75 ou 85 millions de francs, tandis qu'au moment de la panique marocaine il avait atteint 41 ou 42 millions.

Des trente-sept plus importantes caisses d'épargne huit seulement ont encaissé en novembre plus qu'elles n'ont déboursé.

UN BLAME A L'ANGLETERRE
Bien que les délégués aient remercié officiellement l'Angleterre de son hospitalité, quelques-uns d'entre eux ont pu penser que l'Angleterre n'a pas aidé autant qu'elle l'aurait pu.

Ces délégués font remarquer qu'en venant de soi loin, des Etats des Balkans, jusqu'à Londres, qui n'est, en aucune façon, appropriée à des échanges de vues entre les délégués, ils n'avaient été décidés que par l'espoir que l'influence de l'Angleterre, en faveur de la paix, se manifesterait fortement.

Ces mêmes délégués sont d'ailleurs hostiles à un retour à Londres pour y conclure la paix, au cas où les hostilités seraient reprises.

CHEZ LES DIPLOMATES
Les ambassadeurs des puissances se sont réunis aujourd'hui et, un peu plus tard, ont avisé leurs gouvernements respectifs que le consensus de la réunion était que la réponse de la Turquie à la note des puissances offrait une base possible à la reprise des négociations de paix. Ils ont suggéré la présentation de ce point de vue à la Bulgarie, mais toute tentative des puissances envers une réconciliation est grandement gênée, du fait que deux jours seulement restent avant la fin de l'armistice.

La délégation turque a reçu ordre de son gouvernement de renouveler la déclaration aux représentants des puissances étrangères de Londres, ainsi qu'à sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, que la Turquie désire la paix et a consenti à de grandes sacrifices dans ce but, et que, sans encore, pour témoigner de sa déférence aux grandes puissances, elle serait fort désireuse de la paix, mais ne saurait accepter des conditions blessant sa dignité et qui amèneraient des dissensions intestines.

Rechad Pacha et Nizam Pacha, s'adressant aux ambassadeurs, ont ajouté à la déclaration précédente de si vigoureuses expressions de leur désir d'une paix, si opportune et de réprobation pour ce qu'ils ont dénommé la "conduite peu généreuse" des alliés, qu'ils ont donné l'impression que le gouvernement turc serait peut-être disposé à faire de nouvelles concessions en ce qui concerne Andrinople.

La République Turque ?
LE GOUVERNEMENT SERAIT DESEMPARE

Londres, 3. — Il se développerait dans le parti libéral, à Constantinople, une tendance vers les idées ultra-républicaines si l'on en croit une dépêche d'agence de presse de la capitale turque.

On dit que le gouvernement ottoman s'est montré disposé à faire des concessions à cette faction.

Les ambassadeurs européens à Constantinople sont en conférence dans le but de faire de nouvelles démarches pour empêcher la reprise de la guerre.

Les luttes intestines
LES BRUITS DE COMBATS ENTRE FACTIONS DE L'ARMEE TURQUE SEMBLENT SE CONFIRMER

Sofia (Bulgarie), 3. — Des déserteries turcs, arrivés à Démotica, répètent les histoires de conflits sanglants survenus entre les factions rivales des troupes turques aux lignes de Tchatalja.

Il s'affirme qu'ils se sont enlevés des camps turcs parce que les Jeunes Turcs persécutent les partisans du feu commandant en chef Nizam Pacha, tué au cours de la récente révolution à Constantinople.

La neutralité de l'Europe
Berlin, 3. — La revue hebdomadaire "Norddeutsche Allgemeine Zeitung" dit : "On espère encore que les puissances pourront prévenir une nouvelle effusion de sang

Les deux empereurs
UNE LETTRE DE FRANCOIS-JOSEPH A NICOLAS II

Saint-Petersbourg, 3. — Une lettre de l'empereur François-Joseph d'Autriche-Hongrie à l'empereur Nicolas II de Russie est, dit-on, en route de Vienne à Saint-Petersbourg, confiée au prince de Hohenlohe - Waldenburg - Schillingen, ancien attaché militaire d'Autriche-Hongrie à Saint-Petersbourg.

On espère que cette lettre dissipera les malentendus et les soupçons mutuels austro-russes et amènera le rappel des troupes mobilisées des deux côtés.

On dit ici que l'Autriche-Hongrie continue activement à enrôler des réservistes supplémentaires dans les districts sur les frontières de la Serbie et de la Russie, d'après une dépêche de Prague au "Nouveau Temps".

Une force de 250,000 soldats austro-hongrois est maintenant concentrée en Bosnie.

Le général Rennenkampf, l'un des quelques généraux heureux au cours de la guerre russo-japonaise,

Le canon va parler
Les plénipotentiaires balkaniques,

Le grand vizir parle
Londres, 3. — Francis McCullagh, dans une dépêche au "Daily News", envoie une interview avec Shekfat Pacha. Celui-ci nie que son cabinet soit un cabinet de guerre.

"C'est absolument faux," dit Shekfat Pacha. "Nous sommes arrivés au pouvoir, non pour faire la guerre, mais pour éviter à notre pays une disgrâce sans nom par la cession d'Andrinople."
"Vous savez comment le vins au pouvoir, vous savez que cette explosion soudaine de la furie nationale. C'est elle qui m'a placé ici. Cette conclusion montre que la cession d'Andrinople est impossible, sans une révolte générale de la Turquie."
"Si je cède, le sort de mon prédécesseur sera le mien. Dans ma réponse aux puissances, je me suis aventuré sur le bord du précipice."
"Les Bulgares ont eu pratiquement tout notre empire de l'Est. Mais ces paysans retors veulent deux kilomètres de plus. Ils vont se battre parce qu'ils ne les ont pas."
"Ils ne s'occupent pas si toute l'Europe se soulève. A l'heure actuelle, l'Europe nous tourmente. Un choc si futile qu'il peut amener une catastrophe générale."
"Dans mon opinion, cette reprise de la guerre sera plus que suffisante. Quant à moi, je ne désire pas la guerre. Je la regrette. Si le sang coule, il retombera sur la tête des Bulgares non sur la nôtre."
Shekfat, dit McCullagh, a la plus grande confiance en ses troupes. Il dit qu'il a le soutien de toutes les troupes turques. Il a vu les rapports de la bataille entre les Turcs de Tchatalja. Néanmoins, il donne l'impression d'un homme qui espère encore que la diplomatie n'a pas dit son dernier mot. Il attend à une réponse des alliés.

Devant Andrinople
SERBES ET BULGARES SE PREPARENT A DONNER L'ASSAUT

Londres, 3. — Les représentants des puissances européennes à Constantinople et à Sofia font, d'après des renseignements reçus par les ambassadeurs étrangers à Londres, une dernière tentative pour empêcher la reprise de la guerre dans les Balkans.

On attend des détails à ce sujet dans la soirée.

En attendant, tout a été préparé pour la reprise des hostilités.

Les membres de la délégation bulgare à Londres ont reçu une communication venant des avant-postes du général Savoï, commandant en chef bulgare, affirmant que l'armée combinée bulgare-serbe, qui assiège Andrinople, est l'une des meilleures qui ait jamais été rassemblée.

Il déclare que tous les détails pour une tentative d'enlèvement de la place par assaut ont été soigneusement préparés et que son armée se exécute, si le plan est aussi rapidement accompli qu'il a été conçu, constituera un fait militaire fort remarquable.

Le général voit un noble élément de succès dans la noble émulation qui règne entre les troupes serbes et bulgares, qui se soutiennent presque égal autour de la place.

Les assiégés font souvent des paris entre eux sur qui, Bulgare ou Serbe, sera le premier à entrer à Andrinople et à planter sur ses murs, jusqu'à aujourd'hui sacrés, le drapeau victorieux des alliés.

On assure ici que les Monténégrins et les Grecs auraient reçu des assurances semi-officielles que la Russie et la France les soutiendraient dans leurs prétentions sur les places fortes de Scutari et de Janina, s'ils réussissent à s'emparer pendant que les Bulgares prendront Andrinople.

Le roi Nicolas, d'un côté, et le diadoque Constantin, de Grèce, de l'autre, déclarent qu'ils emportent ces places d'assaut ou qu'ils y perdront la vie.

Si aucune nouvelle proposition pour empêcher la reprise de la guerre ne semblait devoir aboutir, les alliés mettraient comme conditions de paix, maintenant, non seulement la cession d'Andrinople et des îles de la mer Egée, mais la remise de Scutari et de Janina au Monténégro et la Grèce.

Le canon va parler
Les plénipotentiaires balkaniques,

Le grand vizir parle
Londres, 3. — Francis McCullagh, dans une dépêche au "Daily News", envoie une interview avec Shekfat Pacha. Celui-ci nie que son cabinet soit un cabinet de guerre.

"C'est absolument faux," dit Shekfat Pacha. "Nous sommes arrivés au pouvoir, non pour faire la guerre, mais pour éviter à notre pays une disgrâce sans nom par la cession d'Andrinople."
"Vous savez comment le vins au pouvoir, vous savez que cette explosion soudaine de la furie nationale. C'est elle qui m'a placé ici. Cette conclusion montre que la cession d'Andrinople est impossible, sans une révolte générale de la Turquie."
"Si je cède, le sort de mon prédécesseur sera le mien. Dans ma réponse aux puissances, je me suis aventuré sur le bord du précipice."
"Les Bulgares ont eu pratiquement tout notre empire de l'Est. Mais ces paysans retors veulent deux kilomètres de plus. Ils vont se battre parce qu'ils ne les ont pas."
"Ils ne s'occupent pas si toute l'Europe se soulève. A l'heure actuelle, l'Europe nous tourmente. Un choc si futile qu'il peut amener une catastrophe générale."
"Dans mon opinion, cette reprise de la guerre sera plus que suffisante. Quant à moi, je ne désire pas la guerre. Je la regrette. Si le sang coule, il retombera sur la tête des Bulgares non sur la nôtre."
Shekfat, dit McCullagh, a la plus grande confiance en ses troupes. Il dit qu'il a le soutien de toutes les troupes turques. Il a vu les rapports de la bataille entre les Turcs de Tchatalja. Néanmoins, il donne l'impression d'un homme qui espère encore que la diplomatie n'a pas dit son dernier mot. Il attend à une réponse des alliés.

Devant Andrinople
SERBES ET BULGARES SE PREPARENT A DONNER L'ASSAUT

Londres, 3. — Les représentants des puissances européennes à Constantinople et à Sofia font, d'après des renseignements reçus par les ambassadeurs étrangers à Londres, une dernière tentative pour empêcher la reprise de la guerre dans les Balkans.

On attend des détails à ce sujet dans la soirée.

En attendant, tout a été préparé pour la reprise des hostilités.

Les membres de la délégation bulgare à Londres ont reçu une communication venant des avant-postes du général Savoï, commandant en chef bulgare, affirmant que l'armée combinée bulgare-serbe, qui assiège Andrinople, est l'une des meilleures qui ait jamais été rassemblée.

Il déclare que tous les détails pour une tentative d'enlèvement de la place par assaut ont été soigneusement préparés et que son armée se exécute, si le plan est aussi rapidement accompli qu'il a été conçu, constituera un fait militaire fort remarquable.

Le général voit un noble élément de succès dans la noble émulation qui règne entre les troupes serbes et bulgares, qui se soutiennent presque égal autour de la place.

Les assiégés font souvent des paris entre eux sur qui, Bulgare ou Serbe, sera le premier à entrer à Andrinople et à planter sur ses murs, jusqu'à aujourd'hui sacrés, le drapeau victorieux des alliés.

On assure ici que les Monténégrins et les Grecs auraient reçu des assurances semi-officielles que la Russie et la France les soutiendraient dans leurs prétentions sur les places fortes de Scutari et de Janina, s'ils réussissent à s'emparer pendant que les Bulgares prendront Andrinople.

Le roi Nicolas, d'un côté, et le diadoque Constantin, de Grèce, de l'autre, déclarent qu'ils emportent ces places d'assaut ou qu'ils y perdront la vie.

Si aucune nouvelle proposition pour empêcher la reprise de la guerre ne semblait devoir aboutir, les alliés mettraient comme conditions de paix, maintenant, non seulement la cession d'Andrinople et des îles de la mer Egée, mais la remise de Scutari et de Janina au Monténégro et la Grèce.

Le canon va parler
Les plénipotentiaires balkaniques,

Le grand vizir parle
Londres, 3. — Francis McCullagh, dans une dépêche au "Daily News", envoie une interview avec Shekfat Pacha. Celui-ci nie que son cabinet soit un cabinet de guerre.

"C'est absolument faux," dit Shekfat Pacha. "Nous sommes arrivés au pouvoir, non pour faire la guerre, mais pour éviter à notre pays une disgrâce sans nom par la cession d'Andrinople."
"Vous savez comment le vins au pouvoir, vous savez que cette explosion soudaine de la furie nationale. C'est elle qui m'a placé ici. Cette conclusion montre que la cession d'Andrinople est impossible, sans une révolte générale de la Turquie."
"Si je cède, le sort de mon prédécesseur sera le mien. Dans ma réponse aux puissances, je me suis aventuré sur le bord du précipice."
"Les Bulgares ont eu pratiquement tout notre empire de l'Est. Mais ces paysans retors veulent deux kilomètres de plus. Ils vont se battre parce qu'ils ne les ont pas."
"Ils ne s'occupent pas si toute l'Europe se soulève. A l'heure actuelle, l'Europe nous tourmente. Un choc si futile qu'il peut amener une catastrophe générale."
"Dans mon opinion, cette reprise de la guerre sera plus que suffisante. Quant à moi, je ne désire pas la guerre. Je la regrette. Si le sang coule, il retombera sur la tête des Bulgares non sur la nôtre."
Shekfat, dit McCullagh, a la plus grande confiance en ses troupes. Il dit qu'il a le soutien de toutes les troupes turques. Il a vu les rapports de la bataille entre les Turcs de Tchatalja. Néanmoins, il donne l'impression d'un homme qui espère encore que la diplomatie n'a pas dit son dernier mot. Il attend à une réponse des alliés.

Le canon va parler
Les plénipotentiaires balkaniques,

Le canon va parler
Les plénipotentiaires balkaniques,

Le grand vizir parle
Londres, 3. — Francis McCullagh, dans une dépêche au "Daily News", envoie une interview avec Shekfat Pacha. Celui-ci nie que son cabinet soit un cabinet de guerre.

"C'est absolument faux," dit Shekfat Pacha. "Nous sommes arrivés au pouvoir, non pour faire la guerre, mais pour éviter à notre pays une disgrâce sans nom par la cession d'Andrinople."
"Vous savez comment le vins au pouvoir, vous savez que cette explosion soudaine de la furie nationale. C'est elle qui m'a placé ici. Cette conclusion montre que la cession d'Andrinople est impossible, sans une révolte générale de la Turquie."
"Si je cède, le sort de mon prédécesseur sera le mien. Dans ma réponse aux puissances, je me suis aventuré sur le bord du précipice."
"Les Bulgares ont eu pratiquement tout notre empire de l'Est. Mais ces paysans retors veulent deux kilomètres de plus. Ils vont se battre parce qu'ils ne les ont pas."
"Ils ne s'occupent pas si toute l'Europe se soulève. A l'heure actuelle, l'Europe nous tourmente. Un choc si futile qu'il peut amener une catastrophe générale."
"Dans mon opinion, cette reprise de la guerre sera plus que suffisante. Quant à moi, je ne désire pas la guerre. Je la regrette. Si le sang coule, il retombera sur la tête des Bulgares non sur la nôtre."
Shekfat, dit McCullagh, a la plus grande confiance en ses troupes. Il dit qu'il a le soutien de toutes les troupes turques. Il a vu les rapports de la bataille entre les Turcs de Tchatalja. Néanmoins, il donne l'impression d'un homme qui espère encore que la diplomatie n'a pas dit son dernier mot. Il attend à une réponse des alliés.

DANS LE Monde Ouvrier

12

AU SUJET D'UNE LETTRE.

Une vive et bruyante discussion a été soulevée, hier, à une grande assemblée du club ouvrier municipal au sujet d'une lettre qui pourrait bien faire l'objet d'une interpellation, ce soir, au conseil municipal.

Le club ouvrier municipal, avait adressé au bureau des commissaires, une communication, lui représentant que les employés de l'incinération sont obligés, par leurs contre-maitres de fournir des heures de travail supplémentaires considérables, pour lesquels ils ne reçoivent, aucune rémunération. Or, en réponse, à cette communication le club a reçu du secrétaire du bureau des commissaires une lettre dans laquelle, il n'est pas dit que la question a été soumise aux commissaires eux-mêmes.

En conséquence, l'assemblée n'a pas pris action, sur cette lettre, mais a adressé une autre communication aux commissaires, les priant d'étudier la question eux-mêmes et d'ordonner une enquête sur les faits dénoncés.

Voici le texte de cette lettre: elle jette une certaine lumière sur la question en litige.

Elle est du 25 janvier, et est adressée, au secrétaire du club ouvrier municipal: Cher Monsieur,

Pour faire suite à votre lettre du 13 janvier courant, concernant le travail des employés de l'incinération, j'ai l'honneur de vous informer, aux termes du rapport du surintendant de ce département, qu'en effet, les employés y travaillent quelque fois plus de dix heures par jour, et ne reçoivent aucune rémunération pour ces heures supplémentaires. Toutefois, ces mêmes employés, durant la saison de l'été, ne sont occupés que durant sept à huit heures par jour, et reçoivent leur salaire en entier. Ils ont aussi une semaine de vacances; ils ont congé le jour de l'An, le jour de Noël et le jour de la Fête du Travail, tout en étant payés.

Il est nécessaire, pour le bon fonctionnement de ce département, d'exiger un peu plus de travail durant l'hiver que durant l'été.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre tout dévoué,

L. N. SENECAI, Secrétaire.

LE MOUVEMENT NATIONAL.
Le conseil national des métiers et du Travail de Montréal, vient de s'affilier plusieurs unions nouvelles de métiers, dont les délégués seront admis, membres de ce conseil, à la prochaine séance, mercredi soir, à la salle des ritans, 3 rue Craig Est.

Ces organisations ont été formées grâce au travail énergique et constant du président du Conseil National, M. D. Verdon, et de ses dévoués collaborateurs.

REUNIONS POUR CE SOIR, 1er LUNDI DU MOIS: AU TEMPLE DU TRAVAIL.
Union des charpentiers-menuisiers.
Union des employés des scieries mécaniques.
Union des charpentiers en fer.
Union des miroirs d'oeufs.
A LA SALLE CENTRALE.
Union des peintres.
A LA SALLE DIONNE.
Union des travailleurs en chaussures.
Union des cordonniers monteuses.

Mort d'un député anglais
(Service particulier)
Londres, 3. — Le colonel James Martin MacCallum, député aux Communes anglaises de la circonscription d'Autrim, est mort hier.

Il était assistant grand-maître des orangistes d'Irlande et siégeait au parlement depuis 1865. Né en 1847, il avait été aide de camp du Duc de Marlborough et de Lord Coper quand ceux-ci furent vice-rois de l'Irlande.

Cette mort crée une autre vacance parmi les membres de l'Ulster. Il est peu probable que les nationalistes mettent un candidat dans ce comté.

Un journaliste qui s'en sauve
Kansas City, Missouri, 3. — Grâce aux efforts constants de son avocat, M. William B. Nelson, éditeur et propriétaire du "Kansas City Star", à pu s'épargner la prison. L'accusation portée contre M. Nelson, avait trait à un article diffamatoire qu'il avait publié dans son journal sur l'un des juges de la cour touchant la question du divorce.

Le roi de Serbie en 1870
LETTRE D'UN OFFICIER FRANÇAIS QUI AVAIT ETE SON DE LA SERBIE A SAINT-CYR SUR LA PART QU'IL A PRISE AUX COMBATS AUTOUR D'ORLEANS

Paris, 3. — Une lettre écrite le 20 octobre 1870 par un capitaine nommé Bonet à son frère, ajoute dans les Balkans, pendant la guerre franco-prussienne, faisait partie de la Légion étrangère, sous le nom de Pierre Karageorgievitch.

Le capitaine Bonet écrivait: "Je viens de rencontrer un vieil ami de Saint-Cyr, Pierre Karageorgievitch, de Serbie, qui est officier dans la Légion étrangère, et qui s'est vaillamment conduit à Orléans le 11 octobre. Pris dans une embuscade au faubourg de Baumier, il s'est défilé en mourant et a feint d'être ivre. Un sergent bavarois l'a arrêté, puis on l'a remis en liberté. Il a traversé la Loire à gué et est arrivé chez nous le matin du 12 octobre, dans son accoutrement ridicule qui lui a cependant sauvé la vie. Il a tout perdu, mais il est plus honorable à voir avec son déguisement qu'un général couvert de décorations. Nous lui avons fait la plus chaleureuse réception. Son neveu, Nicolaiévitch, est tombé avec cinq balles dans le corps, après s'être battu comme un lion. Ces Serbes sont une noble race sur le champ de bataille!"

Le capitaine Bonet, qui fut tué à quelque temps de là, était le frère de M. Bonet-Moury, beau-père de M. Steeg, ministre de l'Intérieur. Le roi Pierre a maintenant 69 ans.

COURTES DÉPÊCHES
FRANK RYAN EN LIBERTE PROVISOIRE

Leavenworth, Kas., 2. — Frank M. Ryan, le dynamitarde qui purge sa sentence à la prison fédérale de cette ville, a été remis en liberté sous \$1,000 de caution. Il est immédiatement parti pour Chicago. Ryan est le septième condamné d'Indianaopolis, qui ait reçu sa liberté, en fournissant un cautionnement.

LE TRAFIC HONTEUX
New-York, 2. — Frank Filaste, marchand de vins, qu'un sage spécial du Département de la Justice dit être affilié à la Camorra en Italie, a été déclaré coupable aujourd'hui d'avoir fait la traite des blanches, par le jury de la cour fédérale.

Joseph Ribuffo, barbier de Paterson, N.-J. accusé avec lui, a été aussi reconnu coupable. Le juge Hand, des Etats-Unis, a rendu le plus tard déclaration de sa sentence et a félicité le jury, déclarant qu'il avait rendu service à la société.

UN CONSEIL AUX PARENTS

L'avenir de vos Fils ou de vos Filles dépend de votre esprit de prévoyance

Laissez à leurs propres ressources, vos enfants auront à lutter pour se créer une situation dans le monde. Un père intelligent, une mère possédant l'expérience de la vie, chercheront à éviter à leurs enfants les difficultés des débuts, en les aidant à se créer un capital qui leur permettra, plus tard, de fonder un home ou d'acquiescer une propriété dans des conditions avantageuses et faciles. Le

"PRET IMMOBILIER LIMITEE"

leur en offre les moyens. Un petit versement mensuel vous permettra de leur acheter un ou plusieurs contrats dans le Prêt Immobilier, Limitée qui, dans l'ordre numérique de leur inscription, leur prètera SANS INTERET ce capital qu'ils rembourseront aisément dans un délai de 14 ans, par versements mensuels qui représentent à peu près l'intérêt à payer sur un emprunt ordinaire. Demandez la brochure explicative au

"PRET IMMOBILIER LIMITEE"

244 RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL
—Phone Bell : Est 5779—
REPRESENTANTS DEMANDES. — Il y a encore quelques situations à prendre pour des agents bien qualifiés dans des districts non représentés.

FAITES FAIRE VOS

IMPRESSIONS

Vous obtenez toujours satisfaction en donnant vos commandes à notre bureau. :: :: ::

— AU —

DEVOIR

Nous sommes outillés pour tous les genres de travaux. :: :: ::

TELEPHONE MAIN 7461

Demandez nos prix avant de donner vos commandes ailleurs. :: :: ::

71a RUE ST-JACQUES

Tuée par une bombe
New-York, 3. — Mme Madeleine Heredo a été tuée instantanément quand elle a ouvert un paquet contenant une bombe que son mari avait trouvée dans le vestibule. Heredo, qui est un Cabain et l'une des pensionnaires de la maison, Mlle Fauthmann, ont été si gravement blessés qu'ils ont dû être transportés en toute hâte à l'hôpital.

Les détectives ont ordonné l'arrestation de Heredo après une enquête du département des empreintes de digitales.

Réunion conservatrice

Aylmer, Ont., 3. — Les libéraux conservateurs d'East-Elgin ont entendu, samedi, de vigoureux discours de MM. T. W. Crothers, David Marshall, député et C. A. Brower. On a voté des résolutions approuvant la politique de MM. Borden et Whitney.

Maintenant en Vente :

Billets du soir

(DEUXIEME SERIE)

d'ALBERT LOZEAU

Un petit volume, sur papier mat, couverture en deux couleurs, contenant un choix des "Billets du soir" parus dans le DEVOIR.

En vente au DEVOIR, chez l'auteur, 604 avenue Laval, et dans toutes les librairies.

Le volume 25c; franco 27c

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien subit un échec aux mains des Sénateurs

L'absence de Newsy Lalonde sur les rangs est fatale à l'équipe canadienne - française. — Les équipiers au début paraissent tout désorientés par le retour du système des sept joueurs.

En présence d'une foule de près de 5000 personnes l'équipe de Kennedy se voit enlever une victoire qu'elle disputa avec acharnement. Le costume que revêtit pour la circonstance le Canadien, était de toute beauté. La présence de Newsy Lalonde fut un grand secours, on ne peut rien lui reprocher, une maladie imprévue le retint chez lui.

Un certain journal qui à l'instar de Pandore avait au commencement de la saison, une boîte qui ne put laisser fermer et qu'il daigna remettre à la N.H.A. et non à Epihété, doit avoir grande satisfaction, de voir le public accepter avec tant de froideur le changement dans le nombre des joueurs.

La force brutale fut de mise chez les joueurs de l'avenue Bytown, surtout au commencement et à la fin de la partie.

Le jeu de Payan et de Smith fut d'une beauté remarquable. Roman, Darragh et Broadbent furent les étoiles du club local.

L'absence en entrant en scène à la deuxième période fut bien maléfique lui le triot vert qu'il portait; peut-être voulait-il s'engager encore davantage? Kennedy ne tint pas à lui faire plaisir et le gardien des buts de Ottawa dut céder à l'ordre de Hern. Ce petit incident provoqua le mécontentement chez quelques-uns, la satisfaction chez d'autres. Pendant les quelques minutes de repos qui séparent la deuxième et troisième période, le professeur du club Minto, servit au public un délicieux patinaire de fantaisie qui fut très apprécié. La température favorable depuis vendredi soir, permit de refaire à merveille une glace impraticable.

Un signal de l'arbitre les joueurs s'alignèrent dans l'ordre suivant:

Canadien	Ottawa
Benedict	Buts
Lavolette	Points
Payan	Couvert
D. Smith	Rovers
Pitre	Centres
Broadbent	Alliers
Arbitre	Riley
Assistant	Hern

PREMIERE PERIODE

Dès la mise au jeu, Payan s'empara du palet pour aller échouer près de Benedict. Ottawa répond avec acharnement aux attaques réitérées du Canadien. Roman fait une belle descente passe à Dennison qui lui renvoie, ce dernier compte, mais sur un hors-jeu. Après plusieurs passes, Smith envoie pour la première fois de la soirée la rondelle dans le filet.

Canadien, 1; Ottawa, 0.

Les buts de Vézina sont assésés. Pitre évite le danger, traverse le rond, mais sans succès. Roman malgré sa modestie se contente de \$5. Vézina se tient pour quelque temps sur le qui-vive et finit par sauver la situation.

La glace favorable aux joueurs, la vitesse ne manque pas. Le jeu pour quelques instants se concentre autour des buts du gars de Chicoutimi. Payan monte, mais croyant passer à un coéquipier, fait erreur. La "Côte de la table" applaudit les exploits du Canadien. Une foule de lancés se fit sans précision. Les hors-jeu furent aussi fréquents. Vézina fut un arrêt sensationnel, la rondelle revient devant

McGiffin Rovers O. Cleghorn
Huntingdon Buts Clark
Hartridge Buts Clark
Stark Points Abbott
Faulkner Couverts Demott
Kelly Alliers Graham
Clark " McGill
Sellers " Scott
Slesinger " Williamson

Arbitre — Reid
Assistant — Aird.

PREMIERE PERIODE

Les hommes de Ross sont les premiers à enlever et Holmes doit essayer plusieurs mauvais coups. Le changement d'équipe de six à sept joueurs embête quelque peu les locaux, tandis que les visiteurs semblent très efficaces et les Torontois ne sont pas quantifiés négligeables et les Wanderers ont tout leur raide à les tenir. Cameron des Torontois est toujours en évidence, Hyland et Russell exécutent de belles passes et le premier vient près de compter, mais Holmes est assez heureux pour bloquer. S. Cleghorn se montre trop brutal et l'arbitre lui inflige une punition. Après un travail acharné de plus de sept minutes, les visiteurs se ralliant tout à coup font vers les buts du Wanderers et après une série de passes savamment exécutées, Cameron qui joint une partie sensationnelle, compte le premier point de la soirée.

Toronto, 1; Wanderer, 0.

Les visiteurs ont constamment l'avantage du jeu et les joueurs du Wanderer se montrent plus agressifs et tous les moyens sont bons, mais les arbitres ne pensent pas ainsi et les amendes pleuvent sur les épaules des hommes de Dicky Boon, ils méritent aussi, surtout S. Cleghorn qui tombe souvent sous l'œil de l'arbitre, lequel le punit fréquemment. La glace est en bon état et le jeu est de toute beauté, Davidson est le héros du jour pour le Toronto, ses courses sont très efficaces et ses lancés sont précis. Quoique joueur de défense, Davidson se montre très bon dans l'attaque.

Le Wanderer tente de rejoindre ses adversaires, mais le gong annonce la fin de la première période avec le Toronto à l'avantage.

Toronto, 1; Wanderer, 0.

DEUXIEME PERIODE

L'absence de Newsy Lalonde sur les rangs est fatale à l'équipe canadienne - française. — Les équipiers au début paraissent tout désorientés par le retour du système des sept joueurs.

En présence d'une foule de près de 5000 personnes l'équipe de Kennedy se voit enlever une victoire qu'elle disputa avec acharnement. Le costume que revêtit pour la circonstance le Canadien, était de toute beauté. La présence de Newsy Lalonde fut un grand secours, on ne peut rien lui reprocher, une maladie imprévue le retint chez lui.

Un certain journal qui à l'instar de Pandore avait au commencement de la saison, une boîte qui ne put laisser fermer et qu'il daigna remettre à la N.H.A. et non à Epihété, doit avoir grande satisfaction, de voir le public accepter avec tant de froideur le changement dans le nombre des joueurs.

La force brutale fut de mise chez les joueurs de l'avenue Bytown, surtout au commencement et à la fin de la partie.

Le jeu de Payan et de Smith fut d'une beauté remarquable. Roman, Darragh et Broadbent furent les étoiles du club local.

L'absence en entrant en scène à la deuxième période fut bien maléfique lui le triot vert qu'il portait; peut-être voulait-il s'engager encore davantage? Kennedy ne tint pas à lui faire plaisir et le gardien des buts de Ottawa dut céder à l'ordre de Hern. Ce petit incident provoqua le mécontentement chez quelques-uns, la satisfaction chez d'autres. Pendant les quelques minutes de repos qui séparent la deuxième et troisième période, le professeur du club Minto, servit au public un délicieux patinaire de fantaisie qui fut très apprécié. La température favorable depuis vendredi soir, permit de refaire à merveille une glace impraticable.

Un signal de l'arbitre les joueurs s'alignèrent dans l'ordre suivant:

Canadien	Ottawa
Benedict	Buts
Lavolette	Points
Payan	Couvert
D. Smith	Rovers
Pitre	Centres
Broadbent	Alliers
Arbitre	Riley
Assistant	Hern

PREMIERE PERIODE

Dès la mise au jeu, Payan s'empara du palet pour aller échouer près de Benedict. Ottawa répond avec acharnement aux attaques réitérées du Canadien. Roman fait une belle descente passe à Dennison qui lui renvoie, ce dernier compte, mais sur un hors-jeu. Après plusieurs passes, Smith envoie pour la première fois de la soirée la rondelle dans le filet.

Canadien, 1; Ottawa, 0.

Les buts de Vézina sont assésés. Pitre évite le danger, traverse le rond, mais sans succès. Roman malgré sa modestie se contente de \$5. Vézina se tient pour quelque temps sur le qui-vive et finit par sauver la situation.

La glace favorable aux joueurs, la vitesse ne manque pas. Le jeu pour quelques instants se concentre autour des buts du gars de Chicoutimi. Payan monte, mais croyant passer à un coéquipier, fait erreur. La "Côte de la table" applaudit les exploits du Canadien. Une foule de lancés se fit sans précision. Les hors-jeu furent aussi fréquents. Vézina fut un arrêt sensationnel, la rondelle revient devant

DEUXIEME PERIODE

L'absence de Newsy Lalonde sur les rangs est fatale à l'équipe canadienne - française. — Les équipiers au début paraissent tout désorientés par le retour du système des sept joueurs.

En présence d'une foule de près de 5000 personnes l'équipe de Kennedy se voit enlever une victoire qu'elle disputa avec acharnement. Le costume que revêtit pour la circonstance le Canadien, était de toute beauté. La présence de Newsy Lalonde fut un grand secours, on ne peut rien lui reprocher, une maladie imprévue le retint chez lui.

Un certain journal qui à l'instar de Pandore avait au commencement de la saison, une boîte qui ne put laisser fermer et qu'il daigna remettre à la N.H.A. et non à Epihété, doit avoir grande satisfaction, de voir le public accepter avec tant de froideur le changement dans le nombre des joueurs.

La force brutale fut de mise chez les joueurs de l'avenue Bytown, surtout au commencement et à la fin de la partie.

Le jeu de Payan et de Smith fut d'une beauté remarquable. Roman, Darragh et Broadbent furent les étoiles du club local.

L'absence en entrant en scène à la deuxième période fut bien maléfique lui le triot vert qu'il portait; peut-être voulait-il s'engager encore davantage? Kennedy ne tint pas à lui faire plaisir et le gardien des buts de Ottawa dut céder à l'ordre de Hern. Ce petit incident provoqua le mécontentement chez quelques-uns, la satisfaction chez d'autres. Pendant les quelques minutes de repos qui séparent la deuxième et troisième période, le professeur du club Minto, servit au public un délicieux patinaire de fantaisie qui fut très apprécié. La température favorable depuis vendredi soir, permit de refaire à merveille une glace impraticable.

Un signal de l'arbitre les joueurs s'alignèrent dans l'ordre suivant:

Canadien	Ottawa
Benedict	Buts
Lavolette	Points
Payan	Couvert
D. Smith	Rovers
Pitre	Centres
Broadbent	Alliers
Arbitre	Riley
Assistant	Hern

PREMIERE PERIODE

Dès la mise au jeu, Payan s'empara du palet pour aller échouer près de Benedict. Ottawa répond avec acharnement aux attaques réitérées du Canadien. Roman fait une belle descente passe à Dennison qui lui renvoie, ce dernier compte, mais sur un hors-jeu. Après plusieurs passes, Smith envoie pour la première fois de la soirée la rondelle dans le filet.

Canadien, 1; Ottawa, 0.

Les buts de Vézina sont assésés. Pitre évite le danger, traverse le rond, mais sans succès. Roman malgré sa modestie se contente de \$5. Vézina se tient pour quelque temps sur le qui-vive et finit par sauver la situation.

La glace favorable aux joueurs, la vitesse ne manque pas. Le jeu pour quelques instants se concentre autour des buts du gars de Chicoutimi. Payan monte, mais croyant passer à un coéquipier, fait erreur. La "Côte de la table" applaudit les exploits du Canadien. Une foule de lancés se fit sans précision. Les hors-jeu furent aussi fréquents. Vézina fut un arrêt sensationnel, la rondelle revient devant

DEUXIEME PERIODE

L'absence de Newsy Lalonde sur les rangs est fatale à l'équipe canadienne - française. — Les équipiers au début paraissent tout désorientés par le retour du système des sept joueurs.

En présence d'une foule de près de 5000 personnes l'équipe de Kennedy se voit enlever une victoire qu'elle disputa avec acharnement. Le costume que revêtit pour la circonstance le Canadien, était de toute beauté. La présence de Newsy Lalonde fut un grand secours, on ne peut rien lui reprocher, une maladie imprévue le retint chez lui.

Un certain journal qui à l'instar de Pandore avait au commencement de la saison, une boîte qui ne put laisser fermer et qu'il daigna remettre à la N.H.A. et non à Epihété, doit avoir grande satisfaction, de voir le public accepter avec tant de froideur le changement dans le nombre des joueurs.

La force brutale fut de mise chez les joueurs de l'avenue Bytown, surtout au commencement et à la fin de la partie.

Le jeu de Payan et de Smith fut d'une beauté remarquable. Roman, Darragh et Broadbent furent les étoiles du club local.

L'absence en entrant en scène à la deuxième période fut bien maléfique lui le triot vert qu'il portait; peut-être voulait-il s'engager encore davantage? Kennedy ne tint pas à lui faire plaisir et le gardien des buts de Ottawa dut céder à l'ordre de Hern. Ce petit incident provoqua le mécontentement chez quelques-uns, la satisfaction chez d'autres. Pendant les quelques minutes de repos qui séparent la deuxième et troisième période, le professeur du club Minto, servit au public un délicieux patinaire de fantaisie qui fut très apprécié. La température favorable depuis vendredi soir, permit de refaire à merveille une glace impraticable.

Un signal de l'arbitre les joueurs s'alignèrent dans l'ordre suivant:

Canadien	Ottawa
Benedict	Buts
Lavolette	Points
Payan	Couvert
D. Smith	Rovers
Pitre	Centres
Broadbent	Alliers
Arbitre	Riley
Assistant	Hern

PREMIERE PERIODE

Dès la mise au jeu, Payan s'empara du palet pour aller échouer près de Benedict. Ottawa répond avec acharnement aux attaques réitérées du Canadien. Roman fait une belle descente passe à Dennison qui lui renvoie, ce dernier compte, mais sur un hors-jeu. Après plusieurs passes, Smith envoie pour la première fois de la soirée la rondelle dans le filet.

Canadien, 1; Ottawa, 0.

Les buts de Vézina sont assésés. Pitre évite le danger, traverse le rond, mais sans succès. Roman malgré sa modestie se contente de \$5. Vézina se tient pour quelque temps sur le qui-vive et finit par sauver la situation.

La glace favorable aux joueurs, la vitesse ne manque pas. Le jeu pour quelques instants se concentre autour des buts du gars de Chicoutimi. Payan monte, mais croyant passer à un coéquipier, fait erreur. La "Côte de la table" applaudit les exploits du Canadien. Une foule de lancés se fit sans précision. Les hors-jeu furent aussi fréquents. Vézina fut un arrêt sensationnel, la rondelle revient devant

LE CLUB TORONTO A DONNÉ DU FIL A RETORDRE AU WANDERER

La joute qui a été monotone au début est devenue très intéressante dans la période finale. — Le système des sept joueurs n'a pas plu au public. — O. Cleghorn compte le point décisif.

Le club Wanderer a triomphé du club Toronto samedi soir. Les hommes de Dicky Boon n'ont cependant pas eu une tâche très facile car ils remportèrent les honneurs de la joute que par un point; le score étant de 2 à 2.

Les Torontois eurent l'avantage dans la première période et se montrèrent supérieurs aux hommes de Dicky Boon dans ce premier vingt. Le système des sept joueurs a semblé favoriser les visiteurs tandis que les locaux paraissent être paralysés par la présence d'un septième équipier. Cette période fut rude et les punitions furent nombreuses. Les gens de Westmount jouèrent souvent au bâton sur le dos de leurs adversaires mais ceux-ci encaissèrent sans rien dire et s'appliquaient à un jeu plus noble et plus précis que les visiteurs. Cameron a fait merveille dans ses premières vingt minutes. Il déjoua ses adversaires à volonté et aussi ses efforts furent couronnés de succès après neuf minutes de jeu alors qu'il compta le premier point de la soirée en faveur du club visiteur. Au début de la deuxième période, Harry Hyland fit une course de toute beauté et égalisa les chances en comptant le premier point de son club.

La guigne s'acharna aux joueurs Torontois dans cette reprise car leurs efforts méritaient plus.

Foyston se distingua durant ces vingt minutes, car il vint en maintes reprises tout près de compter.

Hyland mit son club à l'avantage en comptant un nouveau point.

La période la plus intéressante fut sans contredit la dernière, alors que de chaque côté, on faisait des efforts désespérés pour vaincre, mais le Wanderer se montra supérieur à ses adversaires dans cette période finale, et sortit victorieux par 3 à 2.

Les joueurs s'alignèrent dans l'ordre suivant:

Toronto	Wanderer
Marchand	Buts
Cameron	Points
Marshall	Couvert
Foyston	Centres
	Russell

McGiffin Rovers O. Cleghorn
Huntingdon Buts Clark
Hartridge Buts Clark
Stark Points Abbott
Faulkner Couverts Demott
Kelly Alliers Graham
Clark " McGill
Sellers " Scott
Slesinger " Williamson

Arbitre — Reid
Assistant — Aird.

PREMIERE PERIODE

Les hommes de Ross sont les premiers à enlever et Holmes doit essayer plusieurs mauvais coups. Le changement d'équipe de six à sept joueurs embête quelque peu les locaux, tandis que les visiteurs semblent très efficaces et les Torontois ne sont pas quantifiés négligeables et les Wanderers ont tout leur raide à les tenir. Cameron des Torontois est toujours en évidence, Hyland et Russell exécutent de belles passes et le premier vient près de compter, mais Holmes est assez heureux pour bloquer. S. Cleghorn se montre trop brutal et l'arbitre lui inflige une punition. Après un travail acharné de plus de sept minutes, les visiteurs se ralliant tout à coup font vers les buts du Wanderers et après une série de passes savamment exécutées, Cameron qui joint une partie sensationnelle, compte le premier point de la soirée.

Toronto, 1; Wanderer, 0.

Les visiteurs ont constamment l'avantage du jeu et les joueurs du Wanderer se montrent plus agressifs et tous les moyens sont bons, mais les arbitres ne pensent pas ainsi et les amendes pleuvent sur les épaules des hommes de Dicky Boon, ils méritent aussi, surtout S. Cleghorn qui tombe souvent sous l'œil de l'arbitre, lequel le punit fréquemment. La glace est en bon état et le jeu est de toute beauté, Davidson est le héros du jour pour le Toronto, ses courses sont très efficaces et ses lancés sont précis. Quoique joueur de défense, Davidson se montre très bon dans l'attaque.

Le Wanderer tente de rejoindre ses adversaires, mais le gong annonce la fin de la première période avec le Toronto à l'avantage.

Toronto, 1; Wanderer, 0.

DEUXIEME PERIODE

L'absence de Newsy Lalonde sur les rangs est fatale à l'équipe canadienne - française. — Les équipiers au début paraissent tout désorientés par le retour du système des sept joueurs.

En présence d'une foule de près de 5000 personnes l'équipe de Kennedy se voit enlever une victoire qu'elle disputa avec acharnement. Le costume que revêtit pour la circonstance le Canadien, était de toute beauté. La présence de Newsy Lalonde fut un grand secours, on ne peut rien lui reprocher, une maladie imprévue le retint chez lui.

Un certain journal qui à l'instar de Pandore avait au commencement de la saison, une boîte qui ne put laisser fermer et qu'il daigna remettre à la N.H.A. et non à Epihété, doit avoir grande satisfaction, de voir le public accepter avec tant de froideur le changement dans le nombre des joueurs.

La force brutale fut de mise chez les joueurs de l'avenue Bytown, surtout au commencement et à la fin de la partie.

Le jeu de Payan et de Smith fut d'une beauté remarquable. Roman, Darragh et Broadbent furent les étoiles du club local.

L'absence en entrant en scène à la deuxième période fut bien maléfique lui le triot vert qu'il portait; peut-être voulait-il s'engager encore davantage? Kennedy ne tint pas à lui faire plaisir et le gardien des buts de Ottawa dut céder à l'ordre de Hern. Ce petit incident provoqua le mécontentement chez quelques-uns, la satisfaction chez d'autres. Pendant les quelques minutes de repos qui séparent la deuxième et troisième période, le professeur du club Minto, servit au public un délicieux patinaire de fantaisie qui fut très apprécié. La température favorable depuis vendredi soir, permit de refaire à merveille une glace impraticable.

Un signal de l'arbitre les joueurs s'alignèrent dans l'ordre suivant:

Canadien	Ottawa
Benedict	Buts
Lavolette	Points
Payan	Couvert
D. Smith	Rovers
Pitre	Centres
Broadbent	Alliers
Arbitre	Riley
Assistant	Hern

PREMIERE PERIODE

Dès la mise au jeu, Payan s'empara du palet pour aller échouer près de Benedict. Ottawa répond avec acharnement aux attaques réitérées du Canadien. Roman fait une belle descente passe à Dennison qui lui renvoie, ce dernier compte, mais sur un hors-jeu. Après plusieurs passes, Smith envoie pour la première fois de la soirée la rondelle dans le filet.

Canadien, 1; Ottawa, 0.

Les buts de Vézina sont assésés. Pitre évite le danger, traverse le rond, mais sans succès. Roman malgré sa modestie se contente de \$5. Vézina se tient pour quelque temps sur le qui-vive et finit par sauver la situation.

La glace favorable aux joueurs, la vitesse ne manque pas. Le jeu pour quelques instants se concentre autour des buts du gars de Chicoutimi. Payan monte, mais croyant passer à un coéquipier, fait erreur. La "Côte de la table" applaudit les exploits du Canadien. Une foule de lancés se fit sans précision. Les hors-jeu furent aussi fréquents. Vézina fut un arrêt sensationnel, la rondelle revient devant

Une période supplémentaire à Toronto

CE N'EST QU'APRÈS 15 MINUTES DE JEU ADDITIONNEL QUE LES JOUEURS DE LA VIEILLE CAPITALE REUSSIRENT A VAINCRE LE TECUMSEH. — RESULTAT : 5 A 4.

Toronto, 3 février. — Les champions ont remporté une victoire bien méritée samedi soir en battant le Tecumseh par 5 à 4 après une période supplémentaire dans la Ville Reine. Les joueurs québécois prirent l'avantage dans la première période; à la fin de ce premier vingt les équipiers de Joe Malone se retirèrent avec un résultat de 3 à 1 en leur faveur. Aucun point fut compté dans la deuxième période.

Le troisième reprise ne leur fut pas favorable car les locaux enregistrèrent trois points contre eux. Le jeu était de toute beauté et le résultat était incertain. La foule était sur les pieds, et n'osait se prononcer. Le club visiteur se montra supérieur; son jeu était mieux combiné mais il manqua plusieurs fois de compter, dû à la malchance. Le résultat était de 4 à 4 à l'expiration du temps réglementaire, les deux équipes durent jouer une période supplémentaire et après 15 minutes de jeu opiniâtre, Joe Malone donna la victoire à son club en comptant le point décisif.

Les équipes s'alignèrent comme suit:

Tecumseh	Québec
Nicholson	Buts
G. McNamara	Points
Corbeau	Couvert
Vair	Rovers
H. Smith	Centres
Thourol	Alliers
Gaul	Mark
Arbitre	Pulford
Assistant	Dr Wood

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1. Québec, T. Smith	1.00
2. Québec, Malone	8.00
3. Tecumseh, H. Smith	1.00
4. Québec, Malone	1.00

DEUXIEME PERIODE

Pas de point.

TROISIEME PERIODE

5. Tecumseh, Vair	3.00
6. Québec, Malone	4.00
7. Tecumseh, H. Smith	6.00
8. Québec, Malone	3.00

DEUXIEME PERIODE

L'absence de Newsy Lalonde sur les rangs est fatale à l'équipe canadienne - française. — Les équipiers au début paraissent tout désorientés par le retour du système des sept joueurs.

En présence d'une foule de près de 5000 personnes l'équipe de Kennedy se voit enlever une victoire qu'elle disputa avec acharnement. Le costume que revêtit pour la circonstance le Canadien, était de toute beauté. La présence de Newsy Lalonde fut un grand secours, on ne peut rien lui reprocher, une maladie imprévue le retint chez lui.

Un certain journal qui à l'instar de Pandore avait au commencement de la saison, une boîte qui ne put laisser fermer et qu'il daigna remettre à la N.H.A. et non à Epihété, doit avoir grande satisfaction, de voir le public accepter avec tant de froideur le changement dans le nombre des joueurs.

La force brutale fut de mise chez les joueurs de l'avenue Bytown, surtout au commencement et à la fin de la partie.

Le jeu de Payan et de Smith fut d'une beauté remarquable. Roman, Darragh et Broadbent furent les étoiles du club local.

L'absence en entrant en scène à la deuxième période fut bien maléfique lui le triot vert qu'il portait; peut-être voulait-il s'engager encore davantage? Kennedy ne tint pas à lui faire plaisir et le gardien des buts de Ottawa dut céder à l'ordre de Hern. Ce petit incident provoqua le mécontentement chez quelques-uns, la satisfaction chez d'autres. Pendant les quelques minutes de repos qui séparent la deuxième et troisième période, le professeur du club Minto, servit au public un délicieux patinaire de fantaisie qui fut très apprécié. La température favorable depuis vendredi soir, permit de refaire à merveille une glace impraticable.

Un signal de l'arbitre les joueurs s'alignèrent dans l'ordre suivant:

Canadien	Ottawa
Benedict	Buts
Lavolette	Points
Payan	Couvert
D. Smith	Rovers
Pitre	Centres
Broadbent	Alliers
Arbitre	Riley
Assistant	Hern

PREMIERE PERIODE

Dès la mise au jeu, Payan s'empara du palet pour aller échouer près de Benedict. Ottawa répond avec acharnement aux attaques réitérées du Canadien. Roman fait une belle descente passe à Dennison qui lui renvoie, ce dernier compte, mais sur un hors-jeu. Après plusieurs passes, Smith envoie pour la première fois de la soirée la rondelle dans le filet.

Canadien, 1; Ottawa, 0.

Les buts de Vézina sont assésés. Pitre évite le danger, traverse le rond, mais sans succès. Roman malgré sa modestie se contente de \$5. Vézina se tient pour quelque temps sur le qui-vive et finit par sauver la situation.

La glace favorable aux joueurs, la vitesse ne manque pas. Le jeu pour quelques instants se concentre autour des buts du gars de Chicoutimi. Payan monte, mais croyant passer à un coéquipier, fait erreur. La "Côte de la table" applaudit les exploits du Canadien. Une foule de lancés se fit sans précision. Les hors-jeu furent aussi fréquents. Vézina fut un arrêt sensationnel, la rondelle revient devant

DEUXIEME PERIODE

L'absence de Newsy Lalonde sur les rangs est fatale à l'équipe canadienne - française. — Les équipiers au début paraissent tout désorientés par le retour du système des sept joueurs.

En présence d'une foule de près de 5000 personnes l'équipe de Kennedy se voit enlever une victoire qu'elle disputa avec acharnement. Le costume que revêtit pour la circonstance le Canadien, était de toute beauté. La présence de Newsy Lalonde fut un grand secours, on ne peut rien lui reprocher, une maladie imprévue le retint chez lui.

Un certain journal qui à l'instar de Pandore avait au commencement de la saison, une boîte qui ne put laisser fermer et qu'il daigna remettre à la N.H.A. et non à Epihété, doit avoir grande satisfaction, de voir le public accepter avec tant de froideur le changement dans le nombre des joueurs.

La force brutale fut de mise chez les joueurs de l'avenue Bytown, surtout au commencement et à la fin de la partie.

Le jeu de Payan et de Smith fut d'une beauté remarquable. Roman, Darragh et Broadbent furent les étoiles du club local.

L'absence en entrant en scène à la deuxième période fut bien maléfique lui le triot vert qu'il portait; peut-être voulait-il s'engager encore davantage? Kennedy ne tint pas à lui faire plaisir et le gardien des buts de Ottawa dut céder à l'ordre de Hern. Ce petit incident provoqua le mécontentement chez quelques-uns, la satisfaction chez d'autres. Pendant les quelques minutes de repos qui séparent la deuxième et troisième période, le professeur du club Minto, servit au public un délicieux patinaire de fantaisie qui fut très apprécié. La température favorable depuis vendredi soir, permit de refaire à merveille une glace impraticable.

Un signal de l'arbitre les joueurs s'alignèrent dans l'ordre suivant:

Canadien	Ottawa
Benedict	Buts
Lavolette	Points
Payan	Couvert
D. Smith	Rovers
Pitre	Centres
Broadbent	Alliers
Arbitre	Riley
Assistant	Hern

PREMIERE PERIODE

Dès la mise au jeu, Payan s'empara du palet pour aller échouer près de Benedict. Ottawa répond avec acharnement aux attaques réitérées du Canadien. Roman fait une belle descente passe à Dennison qui lui renvoie, ce dernier compte, mais sur un hors-jeu. Après plusieurs passes, Smith envoie pour la première fois de la soirée la rondelle dans le filet.

Canadien, 1; Ottawa, 0.

Les buts de Vézina sont assésés. Pitre évite le danger, traverse le rond, mais sans succès. Roman malgré sa modestie se contente de \$5. Vézina se tient pour quelque temps sur le qui-vive et finit par sauver la situation.

La glace favorable aux joueurs, la vitesse ne manque pas. Le jeu pour quelques instants se concentre autour des buts du gars de Chicoutimi. Payan monte, mais croyant passer à un coéquipier, fait erreur. La "Côte de la table" applaudit les exploits du Canadien. Une foule de lancés se fit sans précision. Les hors-jeu furent aussi fréquents. Vézina fut un arrêt sensationnel, la rondelle revient devant

DEUXIEME PERIODE

L'absence de Newsy Lalonde sur les rangs est fatale à l'équipe canadienne - française. — Les équipiers au début paraissent tout désorientés par le retour du système des sept joueurs.

En présence d'une foule de près de 5000 personnes l'équipe de Kennedy se voit enlever une victoire qu'elle disputa avec acharnement. Le costume que revêtit pour la circonstance le Canadien, était de toute beauté. La présence de Newsy Lalonde fut un grand secours, on ne peut rien lui reprocher, une maladie imprévue le retint chez lui.

Un certain journal qui à l'instar de Pandore avait au commencement de la saison, une boîte qui ne put laisser fermer et qu'il daigna remettre à la N.H.A. et non à Epihété, doit avoir grande satisfaction, de voir le public accepter avec tant de froideur le changement dans le nombre des joueurs.

La force brutale fut de mise chez les joueurs de l'avenue Bytown, surtout au commencement et à la fin de la partie.

Le jeu de Payan et de Smith fut d'une beauté remarquable. Roman, Darragh et Broadbent furent les étoiles du club local.

L'absence en entrant en scène à la deuxième période fut bien maléfique lui le triot vert qu'il portait; peut-être voulait-il s'engager encore davantage? Kennedy ne tint pas à lui faire plaisir et le gardien des buts de Ottawa dut céder à l'ordre de Hern. Ce petit incident provoqua le mécontentement chez quelques-uns, la satisfaction chez d'autres. Pendant les quelques minutes de repos qui séparent la deuxième et troisième période, le professeur du club Minto, servit au public un délicieux patinaire de fantaisie qui fut très apprécié. La température favorable depuis vendredi soir, permit de refaire à merveille une glace impraticable.

Un signal de l'arbitre les joueurs s'alignèrent dans l'ordre suivant:

Canadien	Ottawa
Benedict	Buts
Lavolette	Points
Payan	Couvert
D. Smith	Rovers
Pitre	Centres
Broadbent	Alliers
Arbitre	Riley
Assistant	Hern

PREMIERE PERIODE

Dès la mise au jeu, Payan s'empara du palet pour aller échouer près de Benedict. Ottawa répond avec acharnement aux attaques réitérées du Canadien. Roman fait une belle descente passe à Dennison qui lui renvoie, ce dernier compte, mais sur un hors-jeu. Après plusieurs passes, Smith envoie pour la première fois de la soirée la rondelle dans le filet.

Canadien, 1; Ottawa, 0.

Les buts de Vézina sont assésés. Pitre évite le danger, traverse le rond, mais sans succès. Roman malgré sa modestie se contente de \$5. Vézina se tient pour quelque temps sur le qui-vive et finit par sauver la situation.

La glace favorable aux joueurs, la vitesse ne manque pas. Le jeu pour quelques instants se concentre autour des buts du gars de Chicoutimi. Payan monte, mais croyant passer à un coéquipier, fait erreur. La "Côte de la table" applaudit les exploits du Canadien. Une foule de lancés se fit sans précision. Les hors-jeu furent aussi fréquents. Vézina fut un arrêt sensationnel, la rondelle revient devant

DEUXIEME PERIODE

L'absence de Newsy Lalonde sur les rangs est fatale à l'équipe canadienne - française. — Les équipiers au début paraissent tout désorientés par le retour du système des sept joueurs.

En présence d'une foule de près de 5000 personnes l'équipe de Kennedy se voit enlever une victoire qu'elle disputa avec acharnement. Le costume que revêtit pour la circonstance le Canadien, était de toute beauté. La présence de Newsy Lalonde fut un grand secours, on ne peut rien lui reprocher, une maladie imprévue le retint chez lui.

Un certain journal qui à l'instar de Pandore avait au commencement de la saison, une boîte qui ne put laisser fermer et qu'il daigna remettre à la N.H.A. et non à Epihété, doit avoir grande satisfaction, de voir le public accepter avec tant de froideur le changement dans le nombre des joueurs.

La force brutale fut de mise chez les joueurs de l'avenue Bytown, surtout au commencement et à la fin de la partie.

Le jeu de Payan et de Smith fut d'une beauté remarquable. Roman, Darragh et Broadbent furent les étoiles du club local.

L'absence en entrant en scène à la deuxième période fut bien maléfique lui le triot vert qu'il portait; peut-être voulait-il s'engager encore davantage? Kennedy ne tint pas à lui faire plaisir et le gardien des buts de Ottawa dut céder à l'ordre de Hern. Ce petit incident provoqua le mécontentement chez quelques-uns, la satisfaction chez d'autres. Pendant les quelques minutes de repos qui séparent la deuxième et troisième période, le professeur du club Minto, servit au public un délicieux patinaire de fantaisie qui fut très apprécié. La température favorable depuis vendredi soir, permit de refaire à merveille une glace impraticable.

Un signal de l'arbitre les joueurs s'alignèrent dans l'ordre suivant:

Canadien	Ottawa
Benedict	Buts
Lavolette	Points
Payan	Couvert
D. Smith	Rovers
Pitre	Centres
Broadbent	Alliers
Arbitre	Riley
Assistant	Hern

PREMIERE PERIODE

Dès la mise au jeu, Payan s'empara du palet pour aller échouer près de Benedict. Ottawa répond avec acharnement aux attaques réitérées du Canadien. Roman fait une belle descente passe à Dennison qui lui renvoie, ce dernier compte, mais sur un hors-jeu. Après plusieurs passes, Smith envoie pour la première fois de la soirée la rondelle dans le filet.

Canadien, 1; Ottawa, 0.

Les buts de Vézina sont assésés. Pitre évite le danger, traverse le rond, mais sans succès. Roman malgré sa modestie se contente de \$5. Vézina se tient pour quelque temps sur le qui-vive et finit par sauver la situation.

La glace favorable aux joueurs, la vitesse ne manque pas. Le jeu pour quelques instants se concentre autour des buts du gars de Chicoutimi. Payan monte, mais croyant passer à un coéquipier, fait erreur. La "Côte de la table" applaudit les exploits du Canadien. Une foule de lancés se fit sans précision. Les hors-jeu furent aussi fréquents. Vézina fut un arrêt sensationnel, la rondelle revient devant

DEUXIEME PERIODE

L'absence de Newsy Lalonde sur les rangs est fatale à l'équipe canadienne - française. — Les équipiers au début paraissent tout désorientés par le retour du système des sept joueurs.

En présence d'une foule de près de 5000 personnes l'équipe de Kennedy se voit enlever une victoire qu'elle disputa avec acharnement. Le costume que revêtit pour la circonstance le Canadien, était de toute beauté. La présence de Newsy Lalonde fut un grand secours, on ne peut rien lui reprocher, une maladie imprévue le retint chez lui.

Un certain journal qui à l'instar de Pandore avait au commencement de la saison, une boîte qui ne put laisser fermer et qu'il daigna remettre à la N.H.A. et non à Epihété, doit avoir grande satisfaction, de voir le public accepter avec tant de froideur le changement dans le nombre des joueurs.

La force brutale fut de mise chez les joueurs de l'avenue Bytown, surtout au commencement et à la fin de la partie.

Le jeu de Payan et de Smith fut d'une beauté remarquable. Roman, Darragh et Broadbent furent les étoiles du club local.

L'absence en entrant en scène à la deuxième période fut bien maléfique lui le triot vert qu'il portait; peut-être voulait-il s'engager encore davantage? Kennedy ne tint pas à lui faire plaisir et le gardien des buts de Ottawa dut céder à l'ordre de Hern. Ce petit incident provoqua le mécontentement chez quelques-uns, la satisfaction chez d'autres. Pendant les quelques minutes de repos qui séparent la deuxième et troisième période, le professeur du club Minto, servit au public un délicieux patinaire de fantaisie qui fut très apprécié. La température favorable depuis vendredi soir, permit de refaire à merveille une glace impraticable.

Un signal de l'arbitre les joueurs s'alignèrent dans l'ordre suivant:

Canadien	Ottawa
Benedict	Buts
Lavolette	Points
Payan	Couvert
D. Smith	Rovers
Pitre	Centres
Broadbent	Alliers
Arbitre	Riley
Assistant	Hern

PREMIERE PERIODE

Dès la mise au jeu, Payan s'empara du palet pour aller échouer près de Benedict. Ottawa répond avec acharnement aux attaques réitérées du Canadien. Roman fait une belle descente passe à Dennison qui lui renvoie, ce dernier compte, mais sur un hors-jeu. Après plusieurs passes, Smith envoie pour la première fois de la soirée la rondelle dans le filet.

Canadien, 1; Ottawa, 0.

Les buts de Vézina sont assésés. Pitre évite le

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hear & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est. R. de Mesle, gérant.

DEMAIN

Beau et froid, avec neige probable.

(Service particulier)

Toronto, 3. — On croit que la vague froide qui a passé sur les provinces de l'Ouest traversera sous peu l'Ontario et le Québec.

GRANDS LACS

Haut St-Laurent et Ottawa. — Légères chutes de neige aujourd'hui. Demain forts vents du nord-ouest et plus froid.

AVIS

M. Azellus Perreault, de Joliette, est maintenant notre dépositaire pour cette ville.

La réception de Son Altesse au Barreau de Montréal.

M. le Bâtonnier nous communique le programme de la réception qui sera offerte, demain, à Son Altesse Royale le Duc de Connaught.

De même pour le bâtonnier et le barreau et les greffiers, qui sont à sa droite.

Proclamation ordonnant à tous les assistants de garder le silence pendant que le juge de Sa Majesté le Bâtonnier présentera ses adresses à Son Altesse.

Le juge en chef présente une adresse. S. A. R. y répond. Le Bâtonnier présente une adresse (en français).

Son Altesse Royale répond. Son Altesse Royale visite la bibliothèque.

Son Altesse Royale est escortée jusqu'à sa voiture. Le juge en chef offre un Mount Royal Club à déjeuner à Son Altesse Royale.

Le soir, banquet du Barreau, au Ritz-Carlton. Son Altesse Royale est thôte d'honneur.

Dans le monde de l'immeuble.

Samedi soir, à l'hôtel Corona, une réunion des actionnaires de West Hill Land Company, de Montréal, a eu lieu, autour de tables de banquet.

Assistaient au dîner, les actionnaires suivants: MM. G. Desrosiers, Henri Scott, G. A. Monette, J. L. Warren, T. Lalonde, R. Grothé, L. Goulet, D. McDonald, J. M. Laberge, L. P. Deslongchamps, C. Robillard, le sénateur Wilson, F. Côté, J. P. Pelletier, John Morrow, F. C. Laberge, P. Desforces, J. Lamoureux, J. E. McComber, J. M. Fortier, G. Kingsford, E. Décarv, E. N. Hébert, T. Tremblay, F. W. Bain, A. F. Décarv, J. McCorkack, J. A. Davis, E. E. Pitt.

MM. Trenholme, Laberge, Grothé, Morrow, Pelouquin, Monette, Bain, Pitt, Davis et McCorkack ont fait des discours et M. McLaughlin et H. Pearson ont chanté des chansons et raconté des anecdotes.

La salle à manger du Corona représentait l'intérieur d'un bureau de courtier en terrains, et une grande carte de la propriété West Hill recouvrait la table. Les menus spirituellement exécutés, étaient faits en forme d'épures (blue print) et ornés de caricatures amusantes.

Jeunes gens de Saint-Jacques. Les membres de la Congrégation des Jeunes gens de la paroisse Saint-Jacques sont priés de se réunir mardi soir à 8 heures 30 au numéro 406 rue Saint-Jacques, afin de recevoir l'office des morts après de la dépouille mortelle de leur confrère et ami M. Raoul Laberge.

M. du Roure parle du théâtre à thèse.

Québec, 3. — M. René du Roure, professeur de littérature française à l'Université McGill, a fait, samedi soir, à l'Institut canadien, la première conférence du cours sur "Le Théâtre à thèse depuis Dumas, fils, jusqu'à Bourget", qu'il a accepté de faire, cet hiver, aux habitudes des conférences de l'Institut. M. du Roure a parlé samedi, à un auditoire d'élite et très nombreux, de A. Dumas fils. Son cours comprend quatre autres conférences, la prochaine aura lieu le 14 février.

Le procès de la bande Bonnot

IL EST COMMENCÉ A PARIS CE MATIN ET ON S'ATTEND A QUELQUE DURE PLUSIEURS SEMAINES. LA BANDE EST ACCUSÉE DE VINGT-DEUX MEURTRES.

BONNOT, GARNIER ET LEURS COMPLICES ONT COMMIS UN GRAND NOMBRE DE CAMBRIOLAGES DE BANQUES.

SENSATION EN PERSPECTIVE

(Service particulier)

Paris, 3. — Le procès de la bande des vingt-deux bandits qui, en automobile, terrorisèrent la capitale française et ses environs, à la fin de 1911 et au commencement de 1912, est commencé ce matin. Ces bandits commirent nombre de vols audacieux, souvent accompagnés de meurtre. Jusqu'à ce que Jules Bonnot, leur chef, connu sous le nom de "Chauffeur du Diable", fût tué en avril dernier après une résistance désespérée, contre un millier de policiers et de soldats à Choisy-le-Roi, près de Paris, ainsi que Duhois, un de ses complices.

Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

On reproche à cette bande vingt-deux meurtres. Trois des accusés sont femmes: Anna Matrejan, Marie Vuillemin et Barbe Leclerc. Toutes trois sont jeunes et participèrent aux exploits de la bande.

L'ASSAUT D'ANDRINOPE

La guerre entre les alliés balkaniques et la Turquie va reprendre dans quelques heures. — M. Daneff dit: "Le traitement frauduleux" d'une poignée de conspirateurs Jeunes Turcs qui ont essayé de se jouer de la décision de l'Europe et de l'honneur, de la dignité, du prestige et de l'existence des peuples balkaniques est la cause du nouveau conflit.

LES APPREHENSIONS DE L'EUROPE

La Suisse mobilise. — Les nations belligérantes décident de refuser aux correspondants de guerre la faveur d'accompagner les armées. — La Bulgarie fait une concession. — L'opinion à Berlin est que les propositions de la Turquie sont raisonnables.

— A Constantinople on demande la tête de l'assassin de Nazim Pacha

(VOIR AUSSI EN PAGE 3)

LA PRISE D'ANDRINOPE

Les alliés concentreront leurs forces autour de la forteresse et tenteront de s'en emparer aujourd'hui même. (Service particulier)

Londres, 3. — La guerre entre la Turquie, la Bulgarie, la Grèce et la Serbie recommencera à sept heures, ce soir, conformément à l'avis donné, à moins que les derniers efforts des puissances européennes pour empêcher la reprise des hostilités ne réussissent, ou que la Turquie ne décide au dernier moment de céder aux alliés.

On a même décidé qui tirera le premier coup de feu, puisque la Turquie a déclaré qu'elle laissera ses adversaires commencer.

L'objet immédiat des armées des nations balkaniques est, croit-on, la prise de la forteresse d'Andrinople qui est présentée jusqu'à présent un front si solide aux efforts des assiégeants en dépit des forces écrasantes dont ces derniers disposaient.

Les armées bulgares et serbes, — cette dernière pourvue d'une puissante artillerie de siège, — vont concentrer toutes leurs forces contre la ville.

Pour le moment, en tout cas, les généraux bulgares essaient simplement de maintenir le gros des forces turques derrière les lignes de Tchatalja.

Le roi Nicolas de Monténégro est déjà repart pour la forteresse de Scutari, qui a aussi résisté bravement à tous les assauts. Le roi prendra lui-même la direction de l'attaque dans l'espoir de s'emparer de la place et d'établir ainsi un fait accompli en faveur du Monténégro. Ce dernier sera alors en meilleure position pour garder la ville.

On annonce que les Albanais, armés de 80,000 fusils et sous le commandement d'officiers autrichiens, entrent en campagne et qu'ils ont livré bataille à Dibra, où les Serbes ont été lourdement vaincus.

Les Albanais sont indignés de l'arrestation en bloc de ceux qui organisaient le gouvernement provisoire. Il est possible que la reprise de la guerre provoque une tension entre les puissances qui ont agi de concert; mais le départ de Vienne d'un message porte d'une lettre autographe de l'empereur François-Joseph à l'em-

ON DEMANDE SA MORT

Berlin, 3. — La cavalerie kurde stationnée dans la section asiatique de Constantinople et dans les casernes du quartier de Beyoglu, — en l'occurrence le meurtrier du commandant en chef des armées turques Nazim Pacha. Les hommes refusent d'obéir aux ordres du nouveau ministre de la guerre leur enjoignant de retourner dans leurs foyers.

Enver Bey, le jeune leader Turc qui a joué un rôle important dans le renversement du gouvernement, s'est rendu aujourd'hui en automobile aux quartiers généraux de l'armée, pour obtenir l'appui des troupes, mais les soldats l'ont maintenu de force dans sa voiture.

L'ARMÉE EN REVOLTE

On croit qu'il est maintenant trop tard pour empêcher l'insurrection dans les rangs de l'armée. D'après le même correspondant qui écrit à Cologne, le commandant en chef de l'armée, turc, a ordonné de faire une enquête sur la mort de Nazim Pacha, et il a annoncé son intention de se rendre à Constantinople à la fin de la guerre.

CONCESSION BULGARE

Londres, 3. — La Bulgarie a fait une petite concession aujourd'hui quand elle a consenti à la demande des alliés de faire un Turc nommé un Kalif pour la représenter à Andrinople, après la cession de cette ville aux alliés.

Les finances de la Porte sont dans le plus piteux état et la banque roumaine certaine attend la Turquie à la fin de la guerre.

CONSTANTINOPELLE ATTEND

Constantinople, 3. — On attend avec la plus grande anxiété le résultat des représentations faites par les ministres de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne aux autorités bulgares, comme la reprise des hostilités en dépend. La communication du gouvernement allemand à la Bulgarie est plus tardive encore que celle de l'Angleterre.

L'Allemagne dit qu'elle ne consentira aux concessions faites par le gouvernement Turc que si les alliés adoptent les vues de la Grande-Bretagne. Toutes les puissances européennes, ajoutent-elles, commencent à reprendre des hostilités.

Dans l'intervalle, la Turquie n'a pas négligé de prendre toutes les précautions possibles. Le mouvement des troupes et l'approvisionnement des magasins a été surveillé très étroitement pendant les trois dernières semaines.

Tous les malades ont été transportés dans les infirmeries de la ville.

L'adoption automatique

LE NOUVEL ARTICLE DE LA CHARTRE MUNICIPALE SERA APPLIQUÉ CET APRES-MIDI AU RAPPORT DES COMMISSAIRES CONCERNANT L'EGOUT DE NOTRE-DAME-DE-GRACES.

Pour la première fois depuis que les nouveaux amendements de la chartre municipale sont en vigueur, un rapport des commissaires deviendra automatiquement loi, cet après-midi, le terme de trente jours étant expiré, sans que le conseil ait pris aucune initiative. Il s'agit du rapport recommandé de consacrer \$535,000 à la construction d'un égout principal de Notre-Dame-de-Grâce à la rivière des Prairies, par Saint-Laurent et Cartierville.

L'échevin L. A. Lapointe dit qu'aucune motion ne sera présentée pour l'adoption de ce rapport et que le conseil ne s'en occupera pas, parce que l'égout se déversera dans la rivière tout près de la prise d'eau de l'aqueduc de Cartierville, et que, d'ailleurs, le rapport est illégal, parce qu'il fau-

trait un règlement. L'égout passera par les municipalités étrangères conformément au paragraphe 97 de l'article 300.

Au collège de Montréal

Hier dimanche, à 6 hrs. du soir, les directeurs du Collège de Montréal, rue Sherbrooke, recevaient à dîner un groupe d'anciens élèves de leur institution; ceux du cours de la période de 1859-1867.

C'était en quelque sorte la célébration d'un cinquantenaire de fraternité.

Des invitations avaient été adressées à tous les "Anciens" qu'il avait été possible d'atteindre, et il était assez facile de les compter, à la fin d'un demi-siècle! La mort avait fait son œuvre. L'éloignement du pays avait empêché quelques-uns de se rendre à l'invitation si cordiale des directeurs de la vénérable maison.

Parmi les ecclésiastiques présents on a remarqué M. le vicaire général de Saint-David d'Amara, M. Leblond, curé de Saint-Joseph d'Oka; Beaudin, ancien curé; Kavangh, de Saint-Vincent de Paul; Bédard P. S.S., de Notre-Dame, de Montréal et le père Filiatrault S.J., et quelques autres dont les noms nous échappent.

Les ordres religieux de St-Dominique de Saint-François d'Assises et de Sainte-Ignace de Loyola étaient représentés.

L'élément civil comptait, parmi les invités, M. Dr. Séverin Lachapelle, Dr Emery Lalonde, Ed. Hurtubise, Alfred Cinq-Mars, O. Bourbin, S. Côté, J. Gougeon, etc., etc.

M. Bruchési présidait la réunion accompagnée de Mgr Roy, de M. le chanoine Décarv et Lepailleur, et de M. Labellé, P.S.S., directeur du collège. Après le repas, le docteur S. Lachapelle, après avoir dit quelques mots, remercia d'abord les directeurs de leur gracieuse hospitalité et remit en mémoire quelques incidents touchants de son passage au collège, de son départ pour le régiment des zouaves pontificaux et de son séjour à Rome.

Monsieur l'Archevêque de Montréal termina la réunion par quelques remarques générales sur la course de la vie et sur ce pourquoi elle fut donnée à l'humanité. Puis, passant à un ordre d'idées plus positives, il profita de l'occasion pour donner aux nombreux élèves qui étaient présents des conseils précieux sur ce qu'ils avaient à accomplir envers les règlements de l'institution, envers la personne de leurs professeurs, envers eux-mêmes; c'était à la fois le père prévoyant, l'évêque toujours en éveil et le citoyen sage qui développait, pendant quelques trop courtes minutes, la saine philosophie du devoir; philosophie qui pourrais se formuler comme suit: "Faites avec conscience, faites bien et exactement ce que vous avez à faire aujourd'hui, afin de vous habituer à faire exactement et bien tout ce que vous serez appelé à faire pour la religion et la patrie."

Gros incendie à Scottstown

Sherbrooke, 3. — Le village de Scottstown a échappé à une conflagration, samedi dernier. Les dommages n'en ont pas moins été considérables; le magasin de M. Roberge a été rasé par les flammes et les pertes se chiffrent à \$20,000.

BOURSE DE MONTREAL

Renseignements fournis par la Maison de courtage Bruneau et Dupuis, 4 rue de l'Hôpital.

Table with columns: STOCKS, Vend, Ach, and various stock tickers like Bell Tel, Can. Pac, etc.

Le Wesleyan Collège gagne sa cause en Cour d'Appel

Samedi après-midi, la cour d'appel a renversé le jugement rendu par le juge Weir dans l'affaire du Dr Workman contre le Wesleyan Theological College.

Le docteur avait été engagé par le bureau des gouverneurs de ce collège pour enseigner la théologie. Comme les gouverneurs refusaient de payer le docteur, celui-ci a fait en conformité avec la doctrine de Wesley, ils avaient annulé son contrat. Le professeur poursuivait le collège et obtint, par le jugement de M. Weir, \$3,500 de dommages.

La cour d'appel déclara que l'entente conclue entre le bureau des gouverneurs et le professeur était véritablement un contrat. La question était de savoir si l'enseignement du Dr Workman était en contradiction avec celui de Wesley.

Sur trois points principaux de cette doctrine, la doctrine de Wesley, la divinité du Christ et l'expiation des péchés, l'enseignement du docteur était tout à fait opposé à celui qui doit être donné dans le collège.

En conséquence, le docteur ne se conformait pas aux conditions de son contrat, le bureau des gouverneurs avait pleinement le droit de résilier ce contrat. Le jugement est donc renversé et le docteur Workman devra en payer les frais.

Les filtres

Une délégation du conseil municipal de Toronto vient visiter cette semaine le filtre de la "Montreal Water and Power Co." qui fonctionne depuis l'été dernier et le filtre de la Ville de Montréal, en cours de construction.

M. Sam Hughes à Nanapanee

Napanee, Ont., 3. — Le colonel Hughes, ministre de la milice, a déclaré dans un discours prononcé devant les Filles de l'Empire qu'un grand nombre de femmes méritent d'exercer le droit de suffrage et que la moitié des femmes ne le méritent pas. Il n'est pas en faveur du suffrage général des femmes, mais il croit que le droit de vote devrait être réparti également.

Les femmes qui travaillent, celles qui font vivre leurs maris, les institutrices et toutes les adultes qui peuvent mentionner qu'elles comprennent les principes fondamentaux du gouvernement responsable devraient avoir le droit de vote. Cette épreuve, ajoutent-ils, ferait leur droit de vote à la moitié des hommes.

Une voie ferrée entre St-Casimir et St-Raymond

Québec, 3. — M. Spaldin, surintendant général du Canadian Northern à Québec a reçu une importante délégation de citoyens de Portneuf qui sont venus demander l'établissement d'une ligne entre Saint-Casimir et Saint-Raymond pour relier le Canadian Northern au Québec et Lac Saint-Jean. La ligne projetée passerait par Saint-Alban, Sainte-Christine et Saint-Léonard et desservirait les moulins et pouvoirs hydrauliques de la Cie Deschamps Electric ainsi que ceux des compagnies Naud, Ford, Grandbois et Gignac. Elle aurait 23 milles de long. La délégation s'est partie satisfaite de la réponse de M. Spaldin.

L'immigration catholique

A la suggestion de M. l'abbé Casgrain de Québec, Mgr l'archevêque a demandé à M. l'abbé McShane, curé de Saint-Patrice, d'ouvrir un bureau de renseignements pour les immigrants catholiques de langue anglaise qui passent par Montréal.

Dans ce bureau, qui sera situé au centre de la ville, en direction des brochures contenant des renseignements utiles et l'on répondra aux demandes d'informations de tous les immigrants.

Depuis quelques années déjà M. l'abbé Martin Callaghan s'occupe de déjà des immigrants russiens et Polonois.

Mort d'un fonctionnaire de l'intercolonial

M. Harry A. Price, assistant de l'agent général des passagers de l'Intercolonial à Montréal, est mort hier soir à 9 heures 30, au Sanatorium Mont-Royal, des suites d'une attaque de paralysie survenue samedi dernier.

M. Price, qui était employé de la compagnie depuis nombre d'années, avait réussi à s'activer le système du public voyageur. Il fut secrétaire du président actuel du bureau de direction, M. David Pottinger, et occupait le poste d'assistant agent général des passagers depuis une douzaine d'années. M. Price laisse une épouse.

La fin des travaux à Panama

Panama, 3. — Les fonctionnaires qui s'occupent de l'achèvement du canal de Panama espèrent terminer les derniers travaux nécessités par les nouvelles excavations que l'on y a entreprises, avant la fin de l'année.

Quatre morts dans un incendie

Sacramento, Californie, 3. — Quatre personnes sont mortes, une autre se meurt et dix autres souffrent de brûlures douloureuses à l'hôpital ou ont été transportées à la suite d'un incendie qui a réduit en ruines la maison à présent connue sous le nom de "Saint-Nicolas".

Parmi les morts se trouve Dunn un dessinateur de grand talent qui s'est tué en sautant par une fenêtre.

Mme Pérodeau meurt subitement hier

La société montréalaise a appris avec un profond regret la mort de Madame N. Pérodeau, née Mary-Louise Buckley, femme du président du Conseil législatif et ministre sans portefeuille dans le cabinet Gouin.

Mary-Louise Buckley, fille de feu le Dr Buckley, officier dans l'armée anglaise, naquit à Saint-Hyacinthe en 1862. En 1884, elle épousa M. N. Pérodeau, notaire bien connu à Montréal. Son mari lui survit de même qu'une fille, Mme Frank McKenna, et trois fils MM. Arthur, Horace et Jean Pérodeau.

A la famille en deuil "Le Devoir" offre l'expression de ses profondes sympathies.

Etudiant du Collège Canadien à Rome se blesse en jouant

Rome, 3. — L'abbé Paul Gouillard de Québec, étudiant du Collège Canadien à Rome, s'est démis une cheville en jouant au "football". Le Reine Douairière, qui passait près du terrain de jeu au moment de l'accident, est descendue de son auto et a elle-même pansé le blessé. Elle l'a ensuite fait reconduire au Collège Canadien pendant qu'elle attendait, à la piste battante, le retour de son car.

M. l'abbé Perrin, P.S.S., n'a pas perdu cette occasion d'écrire à Sa Majesté pour la remercier de son amabilité envers l'un de ses pupilles.

Le résultat sera connu le 10 février

New-York, 3. — On ne connaît pas encore le résultat du scrutin qui se fera pour les membres de la Chambre des députés de ce pays. Les candidats de la République ont une avance de 350,000 voix, l'échevin L. A. Lapointe protestant contre la validité de ce scrutin, car il y a eu des fraudes.

Plaidoyer pro domo

Les commissaires ayant décidé de donner à une maison de Philadelphie le contrat pour la fourniture du tuyau de fonte du service des eaux, au coût de \$300,000, l'échevin L. A. Lapointe protesta, contre la validité de ce scrutin, car il y a eu des fraudes.

Quatre morts dans un incendie

Sacramento, Californie, 3. — Quatre personnes sont mortes, une autre se meurt et dix autres souffrent de brûlures douloureuses à l'hôpital ou ont été transportées à la suite d'un incendie qui a réduit en ruines la maison à présent connue sous le nom de "Saint-Nicolas".

Parmi les morts se trouve Dunn un dessinateur de grand talent qui s'est tué en sautant par une fenêtre.

Mme Pérodeau meurt subitement hier

La société montréalaise a appris avec un profond regret la mort de Madame N. Pérodeau, née Mary-Louise Buckley, femme du président du Conseil législatif et ministre sans portefeuille dans le cabinet Gouin.

Mary-Louise Buckley, fille de feu le Dr Buckley, officier dans l'armée anglaise, naquit à Saint-Hyacinthe en 1862. En 1884, elle épousa M. N. Pérodeau, notaire bien connu à Montréal. Son mari lui survit de même qu'une fille, Mme Frank McKenna, et trois fils MM. Arthur, Horace et Jean Pérodeau.

A la famille en deuil "Le Devoir" offre l'expression de ses profondes sympathies.

Etudiant du Collège Canadien à Rome se blesse en jouant

Rome, 3. — L'abbé Paul Gouillard de Québec, étudiant du Collège Canadien à Rome, s'est démis une cheville en jouant au "football". Le Reine Douairière, qui passait près du terrain de jeu au moment de l'accident, est descendue de son auto et a elle-même pansé le blessé. Elle l'a ensuite fait reconduire au Collège Canadien pendant qu'elle attendait, à la piste battante, le retour de son car.

M. l'abbé Perrin, P.S.S., n'a pas perdu cette occasion d'écrire à Sa Majesté pour la remercier de son amabilité envers l'un de ses pupilles.

Le résultat sera connu le 10 février

New-York, 3. — On ne connaît pas encore le résultat du scrutin qui se fera pour les membres de la Chambre des députés de ce pays. Les candidats de la République ont une avance de 350,000 voix, l'échevin L. A. Lapointe protestant contre la validité de ce scrutin, car il y a eu des fraudes.

Plaidoyer pro domo

Les commissaires ayant décidé de donner à une maison de Philadelphie le contrat pour la fourniture du tuyau de fonte du service des eaux, au coût de \$300,000, l'échevin L. A. Lapointe protesta, contre la validité de ce scrutin, car il y a eu des fraudes.

Lavergne contre l'Evénement

LA CAUSE QUI DEVAIT ETRE INSCRITE EST OMBES DU RÔLE. M. LAVERGNE INSISTE POUR PROCEDER JEU.

Québec, 3. — La cause de Lavergne vs l'Evénement qui devait être entendue ce matin, ne l'a pas été à cause d'une distraction des officiers de la Cour. A l'ouverture de la cour, ce matin, M. Lavergne constatant que la cause ne figurait pas au rôle, a demandé d'exposer les faits à M. le juge Dorion qui présidait, et lui a demandé s'il l'entendrait. M. le juge a répondu qu'il ne pouvait prendre connaissance de ces affaires inscrites au rôle. M. Leduc, avocat de M. Lavergne, a immédiatement, donc, après qu'il demandera la réinscription de la cause jeudi.</